

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

LE PROPAGATEUR DES BONS LIVRES
BULLETIN BI-MENSUEL



DE LA LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH

Un bon livre est un ami : n'en ayons que d'excellents.

Abonnement : 25 centins par an.

CADIEUX & DEROME, EDITEURS-PROPRIETAIRES. 1603, RUE NOTRE-DAME, MONTRÉAL.

LA DEVOTION A STE ANNE

D'APRÈS M. DE PLACE ARCHIPRETE DE NOTRE-DAME DE PARIS

Motifs de la dévotion à sainte Anne : I. Sa dignité : — II. Sa sainteté ; — III. Sa puissance.

Extrait de La chaire contemporaine. par LELANDAIS

5 vols. in-8.....Prix franco brochés. \$7.50 : reliés \$10.50

Orabat Deum ut visitaret populum suum Israel. Elle pria Dieu de visiter son peuple d'Israël. (JUDITH, IV, 17.)

La dévotion à sainte Anne, Mesdames, est une des plus anciennes du christianisme. Nous la trouvons dans les plus anciennes légendes ; dès les premiers temps du christianisme, il y avait, sur l'emplacement de la maison qu'habitait sainte Anne, une église en son honneur, et de toutes les parties de l'Orient on y venait en pèlerinage apporter des vœux et présenter des prières.

Eh bien ! Mesdames, la cathédrale de Paris, l'église métropolitaine, a cette dévotion depuis de longues années, que dis-je, depuis de longs siècles. Les plus grands personnages étaient attachés à sa confrérie : les plus célèbres reines avaient cette dévotion, et l'histoire nous a laissé les noms d'Anne de Bretagne, femme de Louis XII, et surtout la mère du glorieux Louis XIV, Anne d'Autriche. Donc, nous ne faisons que suivre des traces illustres et chrétiennes, nous ne faisons que renouveler au milieu de nous les honneurs rendus depuis tant de siècles à la glorieuse mère de celle qui nous donna Jésus.

Mais tout ceci ne dit point la raison intime de la dévotion, du culte de sainte Anne. Elle s'appuie sur trois motifs : la dignité de sainte Anne, sa sainteté et sa puissance.

I

Sa dignité : Mesdames, quand on veut juger de la dignité de la sainte Vierge, que fait-on ? On la rapproche de celui qui s'appelait son fils, et on se dit dans une vue de foi : si Marie est Mère de Dieu, par cela seul elle est au-dessus de toutes les créatures, et les anges eux-mêmes doivent s'incliner devant celle que leur Créateur et leur Maître appelle sa Mère. Eh bien ! il y a un abîme sans doute qui sépare la sainte Vierge de sainte Anne ; cependant, malgré cette distance que le respect et la foi doivent laisser entre elles, est-ce qu'il n'y a pas là un rapprochement et une dignité incomparable pour sainte Anne ? Car si Marie est la Mère, Anne est l'aïeule. Marie a donné Celui qui est le salut du genre humain, sainte Anne a donné celle qui doit être la Mère du Sauveur de l'humanité : si Marie a donné l'auteur de la grâce, sainte Anne a donné au monde celle que l'Eglise appelle la Mère de grâce en un mot, si Marie est sur l'extrémité de la tige la fleur qui a donné ce fruit béni, Dieu fait homme, Jésus-Christ, sainte Anne est le dernier anneau de la tige couronnée par la fleur d'où est sorti le fruit. Voilà la dignité de sainte Anne. Donc, quand nous honorons la mère de la Vierge, nous honorons la Vierge elle-même, et dans cet honneur est-ce que nous ne rendons pas honneur au Fils lui-même au Fils de Dieu ? Quand nous sommes aux pieds de la mère de Marie, nous sommes aux pieds de celle qui est la source de ce sang où Jésus-Christ a pris son humanité adorable. Rien de plus légitime, rien de plus chrétien, rien de

plus fondé sur l'enseignement de la foi que les honneurs rendus à sainte Anne et le culte que lui décerne l'Eglise catholique. Donc, dans ces jours, renouvelés et ramenez ici les premiers splendeurs de la foi, et puis, confiantes dans les idées de la foi, soyez animées d'un esprit de dévotion tendre en celle qui fut la mère de la Vierge Mère.

II

Mais la dignité n'est que le premier privilège de sainte Anne ; le second, c'est la sainteté. Vous savez d'abord que la sainteté suppose deux choses : l'action de Dieu qui donne la grâce, qui prévient la créature, et la fidélité de la créature à la grâce de Dieu. Or, il est dans l'ordre de la Providence et de la foi que Dieu mesure la distribution de ses grâces à la mission qu'il donne à ses créatures. Ainsi, quand il appelle un apôtre, il lui donne une grâce spéciale, qui est conforme à la grâce de l'apostolat, la plénitude du zèle et l'efficacité de la parole pour la conquête des âmes. Et ainsi le verrions-nous partout, si nous voulions parcourir les missions données aux saints dans l'Eglise. Mais il est au-dessus des grâces données aux saints un ordre de grâces qu'on pourrait appeler les grâces de la sainte famille de Jésus-Christ. Il y a une réunion de saints personnages qui touchent de plus près au Verbe incarné, au Fils de Dieu, et qui sont par conséquent plus près de la source de la grâce et qui en reçoivent la distribution dans toute sa plénitude. Ainsi, qui ne comprend que saint Jean-Baptiste, le glorieux précurseur de Jésus-Christ, qu'Elisabeth et Zacharie, le père et la mère de saint Jean, saint Joseph l'époux de la Vierge Marie, le père nominal de Jésus et son ange gardien sur la terre, aient été appelés à recevoir des grâces spéciales, la grâce entière ! Eh bien ! voilà la raison du privilège de la sainteté que l'Eglise réclame pour sainte Anne. L'aïeule de Jésus-Christ a un rôle à part, exceptionnel. Certes, en vue des destinées glorieuses de Marie, de sa maternité divine, Dieu n'a pas épargné les miracles pour l'appeler à la plénitude de la grâce ; il a dérogé aux lois morales pour la rendre moins indigne de son Fils unique ; il l'a affranchie dès sa conception du péché originel ; croyez-vous qu'il n'a pas eu des grâces exceptionnelles, particulières pour la glorieuse créature qui devait nous donner la Vierge bénie, la Mère de son Fils ? Dieu a dû l'élever à une sainteté suréminente, parce qu'elle est l'aïeule de Jésus-Christ ; et de plus, Mesdames, est-ce que Dieu ne se devait point à lui de mettre à côté de sa Mère une créature, je ne dirai point égale à sa Mère, mais point trop au-dessous d'elle pour la sainteté, puisqu'elle devait élever Marie, être sa tuelle ? Non, il n'eût pas été digne de la sagesse du Verbe divin de ne pas proportionner ses grâces, de sorte qu'à côté de la reine des anges et des saints il n'y ait point eu une créature privilégiée qui ait eu part à sa grâce et à sa sainteté.

Si de l'action de Dieu nous passons à la coopération de la volonté humaine, que penser de sainte Anne ? Un saint Père, saint Jean Damascène, dit que c'est par cette libre correspondance à la grâce, que sainte Anne et saint Joachim ont mérité d'être choisis d'entre les patriarches et les rejetons de David pour être le père et la mère de la Vierge Marie. Par cette destinée qui leur est faite, nous pouvons juger à la fois de la grâce donnée et de la correspondance accordée à la grâce ; et si nous contemplons des yeux de la foi la bienheureuse Vierge d'où est sorti le rédempteur Jésus-Christ, que de grâces cachées sous le toit de cette sainte famille, que de vertus cachées aux hommes, mais dignes du regard du ciel et de la contemplation de la Trinité adorable.

Quel modèle pour nos villes, tous les jours : y a-t-il des sujets plus dignes d'être honorés par la piété des chrétiens ? Donc, si sainte Anne mérite des honneurs particuliers pour sa dignité, elle n'en mérite pas moins pour sa sainteté incomparable.

III

Maintenant, un mot de sa puissance. Il a plu à Dieu, pour attirer notre dévotion à ses saints, de leur communiquer à tous une portion de sa sainteté par grâce et une portion de sa puissance par un privilège spécial qui n'appartient qu'à eux. Que sainte Anne ait été appelée au partage de cette puissance, nous ne pouvons en douter : l'histoire chrétienne racontant les miracles de sa protection, en justifie aussi bien que le concours des fidèles qui la viennent prier. Donc, il est incontestable que dans tous les siècles, depuis l'origine du christianisme, sainte Anne a une puissance particulière, une puissance matérielle et une puissance spirituelle : double puissance de miséricorde dans l'ordre des temps et dans l'ordre de la grâce. Mesdames, pour comprendre la grâce spéciale de sainte Anne, qui est son troisième droit à notre dévotion, je dirai que, si la sainte Vierge a une puissance générale, parce qu'elle est la mère de Dieu, sainte Anne a, comme les saints, une puissance spéciale et proportionnée à sa condition et aux épreuves de sa vie : car c'est là un des miracles de la puissance de Dieu ici-bas, c'est que quand il a choisi une créature privilégiée pour l'élever plus haut par sa grâce comme protectrice au pied de son trône, eh bien ! dans la distribution de la puissance qu'il communique, il ne perd jamais de vue la condition par où cette âme est passée dans sa vie, et les épreuves au milieu desquelles elle s'est sanctifiée. Entrons un instant dans sa vie. Les quelques traits que l'histoire nous en donne, et où nous trouvons quelque chose de vague et de général, suffisent néanmoins pour apprécier ce que nous pouvons attendre de sa protection. D'abord, elle est la mère de la sainte Vierge. Voilà le premier caractère de la puissance spirituelle qui lui a été donnée spécialement. Elle est la patronne, la protectrice des mères de famille. La grâce qui lui appartient, en tant que mère de la Vierge, c'est que de même qu'elle a présidé à l'éducation divine de la Mère de Dieu, il lui est donné de présider à l'éducation dans la famille chrétienne. Donc mères chrétiennes qui m'écoutez, si vous voulez que vos enfants conservent et développent leurs trésors de foi et de pureté, vous avez une patronne, une protectrice : venez demander à la glorieuse mère de la Vierge la bénédiction que par elle Marie a reçue, et que ce cœur sacré vous la revoyez avec les plus chères bénédictions de son Fils.

Allons plus loin : sainte Anne a attendu longtemps avant d'être la mère de la sainte Vierge.

L'histoire nous apprend, et quand je parle de l'histoire, je veux dire ce qu'en ont laissé les premiers Pères des âges chrétiens, que sainte Anne et saint Joachim priaient tous les ans Dieu dans son temple pour demander ce rejeton de leur race, annonce par les prophètes. Ils ne se doutaient point de la grande miséricorde qui les attendait : mais, comme ils étaient de la famille de David, et que dans cette famille spécialement était présente l'attente du Rédempteur, chacun et tous demandaient à Dieu l'enfant qui pouvait être la Mère bème du Sauveur promis. Cette attente de sainte Anne, délaissée selon le monde, était un opprobre aux yeux du peuple juif, voilà pourquoi, Mesdames, sainte Anne est spécialement la patronne des situations délaissées. Combien de pauvres âmes dans le monde qu'on ne comprend pas et qu'on ne comprendra jamais ! Combien de pauvres âmes qui portent la douleur au plus intime d'elles-mêmes, sous le seul regard de Dieu qui les voit sans doute, mais dont trop souvent elles se croient abandonnées ! Eh bien ! voilà la patronne des délaissés, sainte Anne. Quand donc vous avez une de ces douleurs intimes au fond de votre cœur que vous ne pouvez pas confier à l'oreille d'une créature, de ces douleurs que vous ne sentez que trop et que le monde ne saurait ressentir et à plus forte raison comprendre, voilà l'oreille qui entendra vos peines, l'oreille de celle qui fut la mère de la Mère de Jésus. Oui, Mesdames, soyez-en sûres, il s'opère tous les jours au pied des autels de sainte Anne des prodiges innombrables de grâces qui, pour n'être point aperçus des hommes, n'en sont pas moins des réalités. Ayez donc ces idées de confiance, venez donc essayer, ô vous qui avez des peines intimes, connues de Dieu seul ; confiez-les à sainte Anne. Par les mains de sainte Anne et de Marie, soyez sûres que cette double protection de la Mère et du Fils vous rendra Dieu présent, et amènera à votre cœur, un jour que je ne puis pas connaître et que vous ignorez vous-mêmes, mais un jour connu de Dieu, une grâce de consolation si longtemps désirée, si longtemps attendue.

Enfin sainte Anne a été un des chefs de la sainte famille, et voilà pourquoi elle est la patronne de la vie intérieure, de cette vie chrétienne qui n'est pas sur le théâtre du monde, mais dans l'intérieur, au foyer domestique, et sous les regards de Dieu seul. Je n'en dirai qu'un mot en ce moment, car dans cette neuvaine je parlerai spécialement de sainte Anne comme patronne de la vie intérieure. En ce moment, pressez de finir, vous qui voulez vivre de la vie de la grâce, de la foi et de cette vie chrétienne qui s'accomplit au delà de nous, sous les regards de Dieu, vous avez besoin d'un modèle et d'une protectrice. Vous trouverez ce modèle et cette protectrice dans sainte Anne. Donc, Mesdames, promettez en ce moment à cette glorieuse mère de la Vierge Marie, la fidélité à sa dévotion et à son culte.

MANUEL COMPLET

De dévotion à Sainte Anne

Renfermant : 1. l'Histoire du culte de cette grande sainte en divers pays ; 2. Un Mois de sainte Anne avec de beaux exemples ; 3. la Messe de sainte Anne, une Neuvaine et des Exercices pieux pour tous les temps de l'année.

Par le P. H. SAINTRAIN, rédemptoriste

1 vol. in-32 de 504 pp.....Prix franco : 30 cts.

Un livre qui parle de la bonne sainte Anne, fût-il écrit en chinois ou publié en Cochinchine, est toujours sûr d'être lu par les Canadiens, tant est grande la dévotion qu'ils portent à cette bonne mère, protectrice et patronne de leur pays.

Or, voici un Manuel complet de dévotion à sainte Anne, écrit en français et publié en Belgique. C'est déjà deux titres à notre sympathie. Mais c'est bien autre chose quand on en parcourt les 504 pages. On serait tenté de croire que l'ouvrage entier a été écrit en Canada même. Ainsi, à part l'histoire du culte de sainte Anne à Auray (Bretagne), en Espagne, en Provence, en Belgique, on y trouve encore celle du culte de sainte Anne, à Beaupré (Canada), et cette notice a même une étendue de 31 pages. De plus, 53 pages d'exemples de guérisons opérées à Sainte-Anne de Beaupré, et dont plusieurs de nos lecteurs ont sans doute été les témoins oculaires.

Enfin 4 cantiques avec musique.

Pour le moment nous n'avons que 50 exemplaires de cette grande nouveauté !

LE ROMAN DE MON COUSIN.

A Montbriant, il y a cinquante ans, régnait un singulier usage dans ce qu'on appelait la bonne société. Les messieurs allaient au cercle tous les soirs, et les dames se visitaient entre elles et passaient leurs soirées à broder quelque peu et à bavarder beaucoup. Les seules soirées de madame la Prêfète réunissaient dames et messieurs, mais elles étaient rares, et, sauf ces réunions plus officielles qu'amusantes, les charmes du tabac et de la politique séparaient chaque soir les messieurs et les dames. Et si une de ces dernières, dans le but louable de retenir au logis son mari et ses fils, eût permis d'allumer dans son salon la moindre cigarette, si elle se fût hasardée à parler quelquefois d'autre chose que de chiffons, de ménage ou des nouvelles de la ville, elle eût été blâmée universellement et considérée comme une originale, un bas-bleu et une romantique.

Un seul homme à Montbriant n'allait jamais au cercle et tenait fidèle compagnie aux dames. C'était mon cousin, M. Morin, surnommé Némorin, et pour cause. Allié aux meilleures familles de la bourgeoisie de Montbriant, il avait tant de cousins et de cousines dans cette illustre cité qu'on avait pris l'habitude de ne l'appeler que mon cousin. C'était le vieux garçon le plus aimable que l'on pût imaginer. Tout son revenu passait en cadeaux et en charités, tout son temps en visites ou en courses. Il faisait les commissions de tout le monde, était témoin pour les naissances, les mariages et les testaments, parrain tant qu'on voulait, quatorzième à table, pleurait à tous les enterrements, chantait à toutes les noces, ramenait les collègues le soir à leur *bazar*, tenait les écheveaux, finissait les tapisseries commencées et abandonnées, enfin sa complaisance était à toute épreuve. Sous prétexte qu'il n'avait rien à faire, chacun l'accablait de commissions, si bien qu'il avait fini par être toute l'année l'homme le plus occupé de Montbriant, où, à la vérité, personne ne travaillait guère.

Malgré toutes ses bonnes qualités, mon cousin était resté garçon.

— Pourquoi? me direz-vous. Ah! si vous l'aviez vu, vous ne me feriez pas cette question, mesdemoiselles.

Il avait un nez! mais un nez phénoménal de longueur. Les mauvais plaisants prétendaient que, lorsqu'il était pressé de se faire ouvrir une porte, il tirait le cordon de la sonnette avec son nez, sûr d'y arriver ainsi plus vite qu'avec la main.

On racontait aussi qu'une seule fois, dans sa jeunesse, il avait réussi à ne pas déplaire à une jeune personne charmante... et aveugle. On pensait qu'il l'obtiendrait, et les parents de la demoiselle lui permettaient déjà d'offrir son bras à la dame de ses pensées. Par malheur, un jour, au moment où la compagnie passait dans la salle à manger, une grosse mouche vint bourdonner à l'oreille de la demoiselle. Elle étendit la main pour la chasser, et, rencontrant un obstacle inattendu, empoigna le nez de son chevalier. Ses dimensions s'épouvantèrent, et tout fut rompu.

Mon cousin Némorin, qui avait le caractère mieux fait que le visage, prit son parti bravement. Il fit une chanson sur son aventure, et la chanta si bien que les rieurs furent pour lui. N'ayant jamais pu supporter la fumée du tabac, car son nez avait une irritabilité proportionnée à ses dimensions colossales, il n'allait jamais aux cercles et passait régulièrement ses soirées le lundi chez Mme Convenable, le mardi chez Mme Juponet, le mercredi chez Mme de Coqueluchon, et ainsi du reste.

Or, l'an de grâce 1831, ses habitudes furent dérangées par un accident fâcheux. Il se tordit le pied en allant, par pure bonté, relancer la couturière de Mme Juponet, et mon cousin dut rester la jambe sur un tabouret pendant huit jours. Si une seule des dames qui le viciaient à l'année fût venue le voir, toutes seraient arrivées chez lui à la queue leuleu, mais pas une n'osa donner l'exemple d'aller voir un garçon, et l'infortuné cousin fut réduit toute la semaine à la compagnie de sa vieille bonne, Miette Perrotton, qui était sourde et fort acariâtre.

Ne sachant que faire, il fit un roman, et le trouva si joli (c'était son premier ouvrage) qu'il résolut d'en régaler les dames à la première occasion.

Dès qu'il put marcher, un lundi soir, il se rendit en habit noir et gants aventurine chez Mme Convenable. On l'accueillit avec grande joie, car depuis huit jours les dames, privées de leur unique chevalier et ne sachant qui faire endéver, se liquidaient et se boudaient entre elles d'une façon inquiétante. Les nièces de la maîtresse du logis, Alice et Thérèse, offrirent un bon fauteuil à mon cousin; leur petit frère Pierrot apporta un tabouret pour son pied endommagé, et toutes les dames présentes lui firent raconter son accident dix ou douze fois de suite, en faisant des hélas! les plus obligants du monde.

Quant à cette scie préliminaire fut terminée, Mme Juponet interpella Mme de Coqueluchon sur son nouveau bonnet, et, pendant trois quarts d'heure, les différents mérites de la valenciennes, de la blonde ou du tulle à points d'esprit, des rubans de satin, de gaze ou de taffetas, plus ou moins chinés, brochés ou moirés, furent passés en revue. Puis, Mme Convenable entama l'incommensurable chapitre des inconvenients de sa cuisinière, et mon pauvre cousin se demandait à lui-même comment il parviendrait à mettre la conversation sur le terrain littéraire, lorsque la gentille Alice, fille de quatorze ans, eut l'esprit de lui dire :

— Mon cousin, quel est donc ce rouleau de papier qui sort de votre poche?

— Ma petite cousine, dit-il à l'empressement

c'est un manuscrit de votre très humble serviteur.

— Et que dit-il, ce manuscrit? reprit la jolie curieuse.

— C'est l'histoire de la belle Ermengarde, répondit mon cousin; une histoire du temps des croisades.

— Lisez-nous ça, mon cousin! s'écrièrent en chœur les trois enfants.

— Si madame votre tante le permet? dit mon cousin en s'inclinant.

— Avec plaisir, mon cousin, dit Mme Convenable, pourvu toutefois que ce ne soit pas un roman.

— C'est une histoire que j'ai inventée, par conséquent ce n'est pas un roman, répondit effrontément l'auteur.

— Du moment que vous me l'assurez, mon cousin, j'unis mes instances à celles de ces demoiselles, dit Mme Convenable d'un air gracieux.

Les dames se rangèrent en cercle, les enfants approchèrent leurs petites chaises; on mit un verre d'eau sucrée à portée de l'orateur, et mon cousin, un peu ému, commença en ces termes :

Histoire de la belle Ermengarde.

— Mesdames, dit-il en forme de parenthèse, je sollicite toute votre indulgence. C'est mon premier essai dans le genre historique. Je ne ferai imprimer cet ouvrage que si vous l'en jugez digne, et, afin qu'il le devienne, daignez me faire vos critiques. Je les accueillerai avec reconnaissance.

— C'est charmant! dirent les dames en chœur, vous pouvez compter sur nous, mon cousin.

— Chut! fit Mme Convenable.

Mon cousin reprit : *Histoire de la belle Ermengarde.*

— Permettez-moi une petite observation, mon cousin, dit Mme Crochet. Puisque ce n'est pas une histoire vraie, ne vaudrait-il pas mieux mettre : *La belle Ermengarde, nouvelle?*

— Vous avez raison, ma cousine, dit l'auteur, et, prenant son crayon, il barra *histoire de*, et ajouta le mot *nouvelle*.

La belle Ermengarde, nouvelle.

— A mon tour, dit la jeune Mme de Saint-Crible, dont la figure était fort grêle, pourquoi mettre la *belle*? c'est bien rebattu. On est las de toutes ces beautés. Il serait bien plus original de faire de votre héroïne une de ces personnes spirituelles, gracieuses, qui plaisent sans éblouir, et inspirent des attachements sérieux et durables. — J'y penserai, dit mon cousin, et il fit une croix sur le mot *belle*.

Ermengarde, nouvelle.

— Mon cousin, dit une charmante personne qui s'appelait Elodie, ce nom d'Ermengarde est bien barbare et peu harmonieux. Pour l'amour de moi, je vous en prie appelez votre héroïne Elvire.

— Hélas! madame, dit le pauvre auteur, je le ferais pour vous être agréable, si la chose était possible, mais la scène se passe en Allemagne, au treizième siècle, et il faut bien respecter la couleur locale. De plus, il y a dans ma nouvelle une ballade, et beaucoup de rimes seraient à refaire, si au lieu d'Ermengarde j'y chantais Elvire. — Mais, dit la belle Elodie, puisque les deux noms finissent par un *e muet*, il me semble que cela pourrait aller tout de même.

— J'essaierai, dit mon cousin, et il reprit :

— *Ermengarde, nouvelle du temps des croisades.*

— Ça n'est pas une nouvelle fraîche, alors! dit la petite Thérèse.

— Taisez-vous, petite sotte! s'écria Mme Convenable. La discussion du titre a duré déjà un grand quart d'heure, c'est assez comme cela; le thé doit être servi à huit heures et demie : commencez, mon cousin.

Il n'osa plus répéter le titre et commença tout de go :

— Par une belle soirée d'été, la jeune Ermengarde de Rosenthal, accoudée sur les créneaux du château de ses aïeux, laissait errer ses regards sur le vaste paysage qui s'offrait à ses yeux. Sa blonde chevelure était retenue par un bandeau d'or orné d'améthystes, et sa longue robe de soie jaune serrée par une ceinture constellée de saphirs...

— Permettez-moi une critique plus importante qu'elle n'en a l'air, dit Mme Juponet : les blondes ne mettent jamais de robes jaunes. Cela ne va bien qu'aux mulâtresses.

— D'accord, dit mon cousin, mais vous verrez, par la suite, que la belle Ermengarde était obligée de mettre cette robe-là.

— C'est une invraisemblance bien choquante, dit Mme Juponet d'un air pincé, mais passons.

— La plaine était animée par les groupes joyeux des fanesurs qui achevaient de former les meules, et l'odeur pénétrante des foins enivrait la jeune châtelaine de son délicieux parfum.

— Le parfum d'une odeur? dit Mlle Raïdillon, qui avait été institutrice pendant trente-cinq ans, cela me paraît être un pléonasme, monsieur.

— Je le corrigerais, dit mon cousin, et il reprit :

— La belle Ermengarde s'ennuyait : son père et ses frères étaient en Palestine, et elle était restée au château de Rosenthal avec son grand-père, vieillard morose, et sa mère, toujours malade.

— Elle aurait dû être au cheval de sa mère, dit Mme Convenable, et non point se promener sur les créneaux comme un chat de gouttières.

— Hélas! ma cousine, dit l'auteur, je n'en

seigne point. Je ne prétends pas rédiger un rapport à l'Académie française pour faire décerner le prix Monthyon à la belle Ermengarde. Vous verrez, d'ailleurs, par la suite, combien cette soirée passée sur la tour lui coûta cher.

— A la bonne heure, dit Mme Convenable. Car, voyez-vous, mon cousin, il faut être moral avant tout.

— J'en conviens, ma cousine, — mais si vous m'interrompez ainsi à chaque phrase, je n'arriverai jamais au second chapitre qui est le plus beau.

— Ah! continuez! mon cousin, dirent les enfants, qui écoutaient de toutes leurs oreilles, continuez, c'est très joli.

La jeune châtelaine se disait en soupirant :

— Hélas! quand reviendront donc nos preux chevaliers? quand revrons-nous les fêtes, les tournois, les parties de chasse d'autrefois? Si du moins quelque pèlerin pouvait arriver en ce castel apportant des nouvelles de la Palestine!

A peine avait-elle murmuré ces mots qu'un nuage de poussière s'éleva sur la route, et la belle Ermengarde distingua bientôt les casques et les panaches d'une troupe de cavaliers qui s'approchaient au grand trot.

L'un d'eux prit les devants, et, s'arrêtant à quelque distance, sonna du cor pour annoncer son arrivée. Il montait un coursier blanc, magnifiquement enharnaché, son armure était dorée et les leopards d'Angleterre brillaient sur sonécu. C'était un beau et grand jeune homme, et, dès qu'il aperçut la belle Ermengarde, il la salua de l'épée avec autant de grâce que de noblesse.

— Alice, dit madame Convenable, allez dire à Gothon de servir le thé tout de suite. Mon cousin va se reposer un peu. Et vous, Thérèse, allez me chercher les croquets et les darioles qui sont dans l'office au troisième rayon de l'armoire de gauche, et dressiez-les sur les deux assiettes à filets d'or. Et toi, Pierrot, va me chercher un gros citron dans la corbeille qui est sur le buffet, à droite du porte-liqueurs.

Les enfants sortirent du salon, et madame Convenable se hâta de dire à son cousin :

— Avant que je vous permette de continuer cette lecture devant mes nièces, il faut que vous me donniez votre parole d'honneur que la belle Ermengarde n'épousera pas ce cavalier.

— Ma cousine, dit Némorin, si je vous dis le dévouement, mon conte prônera tout son charme. Après tout, il y a de fort honnêtes gens qui se marient. Vous-même, heureusement pour M. Convenable, vous vous êtes décidée à l'hyménée, et je ne vois pas pourquoi la belle Ermengarde coifferait sainte Catherine.

— Hé bien! alors, dit madame Convenable, je vais envoyer coucher les enfants.

Alice, qui rentrait, entendit cela, et fit une moue effroyable. Elle profita du moment où la distribution des tasses et des gâteaux mettait la compagnie en mouvement, et, s'approchant de Thérèse et de Pierrot, leur dit tout bas :

— Ma tante va nous envoyer coucher, parce que la belle Ermengarde épousera le chevalier. Thérèse lui répondit par une grimace, et Pierrot dit :

— Vous voudriez donc savoir la fin de cette histoire? Elle est pourtant joliment ennuyeuse!

— Elle va devenir très amusante, puisqu'on nous renvoie, dit Thérèse : je connais ma tante.

— J'ai une fameuse idée! dit Pierrot, et l'enfant terrible sortit du salon et y rentra bientôt sans bruit.

Les dames s'étaient groupées autour de la table à thé, et mon cousin se mettait en quatre pour aider madame Convenable à les servir.

Aussitôt le thé pris, la maîtresse du logis congédia les enfants, et pria mon cousin de reprendre le fil de la lecture. Les critiques, un peu calmées par la collation qu'elles venaient de faire, l'écoutèrent assez patiemment. L'intérêt, d'ailleurs, allait toujours croissant, et l'on arrivait à un moment tragique, lorsque mon cousin, en tournant un feuillet, s'aperçut que le suivant manquait, et se trouvait remplacé par un cahier d'une entière blancheur.

Il se confondit en excuses, et, pensant s'être trompé, courut chez lui chercher son manuscrit. Il ne le trouva point, fouilla inutilement dans tous ses papiers, et, lorsqu'il revint rencontra les dames qui retournaient chez elles, précédées de leurs servantes, portant des falots. Il leur souhaita une bonne nuit, et s'alla coucher, fort désappointé.

Or, pendant qu'il avait lu la fin du premier chapitre, Pierrot s'était couché fort sagement, sans faire le moins du monde endéver sa bonne. Dès qu'elle fut partie, emportant sa lampe, le fripon se releva, dénicha un briquet phosphorique qu'il tenait caché, et alluma une bougie. Puis, passant à la hâte un vêtement indispensable, il prit sous son matelas le manuscrit dérobé, et alla gratter à la porte de ses sœurs.

— Qui est là? dit Thérèse.

— C'est moi, dit Pierrot par le trou de la serrure, je vous apporte la fin du conte. Vous me la lirez. Nous allons bien nous amuser, et c'est pour le coup que mon cousin aura un nez!

— Tu as fort mal fait, Pierrot! dit Alice, et tu seras fouetté. Il faut sur-le-champ reporter le cahier à mon cousin.

— Plus souvent! Je n'ai pas envie d'être grondé devant tout le monde. Voyons, décidément, voulez-vous lire l'histoire de la belle Ermengarde, oui ou non?

— Non, dit Thérèse d'un ton héroïque. Va te coucher, marmot.

— Vous êtes des pimbeches, s'écria Pierrot, et c'est la dernière fois de ma vie que je ferai quelque chose pour vous, méchantes vieilles filles!

Et Pierrot, son bougeoir d'une main, le manuscrit de l'autre, et son bonnet de nuit de travers, demeura fort perplexe. Qu'allait-il faire des feuillets dérobés? Il n'osait les cacher dans sa chambrette, où sa bonne les aurait trouvés. Pas de feu dans la cheminée, pas de fenêtre qu'il pût ouvrir sans bruit pour les jeter dehors. Les dé-

chirer, on eût trouvé les morceaux. Tout bien considéré, l'ingénieur Pierrot entra dans le cabinet de son oncle, maître Convenable, avocat au tribunal de Montbriant, et foutra le manuscrit dans le premier tas de papiers qu'il aperçut sur le bureau. Puis il regagna sa chambre, éteignit sa bougie, et s'endormit du sommeil du juste.

Le lendemain, mardi 1er avril 1831, maître Convenable ramassa les papiers qu'il avait classés la veille, et se rendit au tribunal, où il devait plaider dans un procès en séparation de corps, pour cause d'incompatibilité d'humeur, intenté par madame Céleste Dumoulinet, née Girouette, à son époux, M. Amable Dumoulinet, après vingt-sept ans de mariage.

Cet étrange procès avait attiré un grand concours de curieux. L'auditoire était agité, inquiet, et attendait avec impatience l'ouverture de la séance. La veille, l'avocat de madame Girouette avait tellement abimé M. Dumoulinet, que tout le monde se demandait ce que maître Convenable pourrait dire pour innocenter un si atroce personnage.

Maître Convenable sans remonter au chaos, ni même au déluge, reprit en sous-œuvre toute l'argumentation de son adversaire, et procéda avec tant de méthode, tant de calme et tant de rhétorique, pendant une heure trois quarts, que les juges s'endormirent et l'auditoire aussi. Un ronlement du président avertit l'orateur. Il vit qu'il avait un peu dépassé le but en essayant de calmer les esprits, et, voulant réveiller les gens, il s'écria en changeant brusquement de ton :

O varium et mutabile semper! Il fut un temps, messieurs, il fut un temps où madame Girouette-Dumoulinet aimait son époux, un temps où ils s'écrivaient des lettres telles que Philémon et Baucis les auraient écrites, si la poste eût été inventée à l'époque où vivaient ces hôtes des dieux, ces modèles admirables de l'amour conjugal. Oui, messieurs, j'ai là des lettres qui prouvent que mon client, loin de rendre sa femme malheureuse, l'a toujours aimée, chérie, comblée d'égards et de prévenances, et cela non point seulement au commencement de leur union, mais toujours, mais il y a un an, il y a six mois, il y a six semaines!!!

Je vais vous lire ces lettres, où mon estimable client se peint tout entier. Écoutez-les, et vous me direz ensuite si un homme qui écrit ainsi après vingt-sept ans de mariage peut être un mauvais mari!

L'auditoire ouvrit un œil et le président cessa de ronfler.

— J'ai là plus de cent cinquante lettres, messieurs, mais je n'en lirai qu'une prise au hasard. Je suis sûr de bien tomber, elles sont toutes admirables.

Et le misérable avocat, tirant un feuillet assez raturé, lut d'une voix touchante :

« Je pars, hélas, puisque vous l'ordonnez, mais en vous quittant je perds toute joie et tout bonheur. Il me semble que le soleil s'éteint quand je ne vois plus vos beaux yeux, et le monde entier n'est qu'un désert pour les miens. Vous dites que je vous oublierai, cruelle! Ah! croyez-le bien, on m'arrachera plutôt la vie que votre souvenir adoré. »

Maître Convenable reprit haleine, et regarda ses auditeurs. Ils étaient réveillés, attendris même; deux gendarmes pleuraient, M. Dumoulinet paraissait plongé dans une stupeur ion profonde. Il ne se souvenait pas d'avoir jamais écrit de si belles choses à madame son épouse, et celle-ci se demandait comment elle avait pu les oublier.

Maître Convenable, content de l'effet produit, reprit avec un accent de plus en plus pathétique :

— Vous l'avez entendu, messieurs, ce cri du cœur, cet élan d'affection telle qu'on ne la croit possible que dans les romans. C'est ainsi que mon client aime sa femme, c'est ainsi que s'exprime cet homme excellent qu'une épouse volage veut réduire au désespoir. Écoutez, écoutez la fin de cette épître :

« Douce amie de mon cœur, noble fille des preux, je vous en conjure, soit que je revienne, soit qu'un fer impitoyable tranche ma destinée. Ah! ne m'oubliez pas, chère et belle Ermengarde!... »

Ce nom fatal expira sur ses lèvres; une sueur froide inonda son visage pâissant, et, pendant plus d'une minute, l'avocat ne vit et n'entendit rien et fut obligé de s'asseoir.

Quant il reprit ses sens, oh! surprise! il vit toute l'assemblée debout, applaudissant à tout rompre, le greffier qui sanglotait, la Cour qui se retirait, et madame Girouette dans les bras de son époux qui la pressait sur son cœur. Elle retirait sa plainte, la cause était gagnée, le procès fini, et tout le monde dans un enthousiasme impossible à décrire. M. Dumoulinet se précipita sur son avocat et faillit l'étouffer en l'embrassant; madame Dumoulinet s'évanouit; maître Convenable fut porté en triomphe; enfin jamais le tribunal de Montbriant n'avait vu scène plus émouvante.

Le dimanche suivant, M. et Mme Dumoulinet donnèrent un grand dîner. Maître Convenable fut placé à la droite de la maîtresse du logis. Il trouva sous sa serviette une tabatière d'or bourrée de billets de banque.

Mon cousin avait été invité pour faire le quatorzième. Il ne trouva sous sa serviette qu'un petit pain, comme les autres, et personne ne soupçonna le rôle que sa prose avait joué dans le dénouement du procès.

On avait cependant éclairci l'affaire de la belle Ermengarde; mais mon cousin, conjuré par l'avocat, promit de garder un secret inviolable.

Il tint parole, ce bon cousin, en homme d'honneur qu'il était. Il brûla son roman; maître Convenable devint célèbre, et Pierrot fut fouetté.

O justice humaine! ce sont là de tes coups!

(LÉGENDES ET CHRONIQUES DE MONTBRIANT.)

PAR MME J. O. LAVERGNE.

I vol. in 12.....75.)

MANUEL
DU
CITOYEN CATHOLIQUE

OUVRAGE SPÉCIALEMENT RECOMMANDÉ

PAR

NN. SS. LES EVÊQUES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

DEUXIÈME ÉDITION.

1 vol. in-18 de VI-89 pages..... Prix franco: 15 cents.

EXPOSÉ DU PLAN DE CE MANUEL.

Le MANUEL DU CITOYEN CATHOLIQUE ayant pour objet principal d'exposer les principes sur lesquels devraient être fondées les relations entre l'Eglise et l'Etat, c'est-à-dire entre la société religieuse et la société civile, il nous a paru nécessaire de commencer par étudier, dans une leçon préliminaire, ce que c'est qu'une société proprement dite, quels en sont les éléments constitutifs, la fin dernière, et les obligations principales. Nous avons ensuite, dans les trois premières leçons de notre Manuel, étudié en elles-mêmes : 1o La société domestique, base naturelle et nécessaire de toute société humaine, [Leç. I.] 2o La société civile ou l'Etat, [Leç. II.] 3o La société religieuse ou l'Eglise, [Leç. III.] Après avoir étudié en elles-mêmes la société civile et l'Eglise, nous avons commencé à les étudier dans leurs relations mutuelles, en les comparant l'une à l'autre quant à leur origine, leurs moyens d'action et leur fin. De la sorte, nous avons tâché de faire ressortir : 1o. La prééminence de l'Eglise sur l'Etat, [Leç. IV.] 2o. L'indépendance de l'Eglise vis-à-vis de l'Etat, [Leç. V.] et enfin, la subordination de l'Etat à l'Eglise, [Leç. VI.] Avant d'en venir à considérer la question des relations entre l'Eglise et l'Etat d'une manière concrète, c'est-à-dire, dans le domaine des faits ou dans ses applications, nous avons voulu préciser certains droits de l'Eglise, et c'est pourquoi nous avons parlé : 1o. De son pouvoir doctrinal, [Leç. VII.] 2o. De son pouvoir législatif, [Leç. VIII.] 3o. De son pouvoir judiciaire et coactif, [Leç. IX.] et enfin, de son pouvoir de posséder des biens temporels et de les administrer. Il ne restait après cela qu'à tirer des principes antérieurement posés les conclusions pratiques les plus importantes, et c'est ce que nous nous sommes proposé, en traitant dans nos dernières leçons : 1o. De l'union nécessaire entre l'Eglise et l'Etat, [Leç. XI.] 2o. De l'appui mutuel que se doivent l'Eglise et l'Etat, [Leç. XII.] 3o. Des droits de l'Eglise relativement au mariage, [Leç. XIII.] 4o Des droits de l'Eglise relativement à l'éducation, [Leç. XIV.] et enfin, des principaux devoirs politiques du citoyen catholique, [Leç. XV.]

DE FACULTATE DOCENDI

SEU DE SCHOLIS

ISNTITUTIONES JURIDICÆ

SCR. PSIT

ALPHONSUS JANSEN

CONGREGATIONIS SS^{MI} REDEMPTORIS PRESBYTER

AC IN COLLEGIO WITTEMIENSI PHILOSOPHIE PROFESSOR.

1 vol. 8° VIII-208 pp..... Price net: .75

The question which has recently most preoccupied the public mind, raised up the bitterest discussions, is that of education. Like a trail of gunpowder fired by an electric spark, the question of teaching has run over the European parliaments throwing out to the back-ground all economical and political problems. For a moment, politicians made it almost a social question exclusively.

All those who could speak or write on the subject did so; some supporting the monopoly of the God-State, some asserting the rights of the father alone, as in pagan times, some at last fighting for the inalienable rights of the church. What have been the results of these discussions, oftener filled with hatred rather than science? Has the light burst forth from the shock of ideas? Far from it!

What is then to be done in order to react against this impetuous current? How can this evil, which threatens church as well as society be averted? Such is the vital question put by Father Jansen, and he answers it himself by establishing the respective rights of the Church, parents and State.

The book is divided into two parts, the first being but the introduction of the second; and such had to be the case, as before stating these respective rights, one had to know what was meant by the words *school* and *teaching*, as well as the object of the contest.

This timely publication is written in a clear style and by all means deserves the praises of all those who take some interests in the question, as it deserves to become a classical book.

We here below give the

INDEX.

PARS I. DE DOCTRINA: Sectio I. De schola inferiore; Sectio II. De schola superiore. Caput I. De scholis, in quibus edocentur juvenes functiones mechanicas. Caput II. De scholis, in quibus edocentur juvenes functiones intellectuales. Art. I. De schola particulari.— § I. De seminario præceptorum.— § II. De seminario cleri. Art. II. De schola universali.— § I. De Gymnasio.— § II. De Universitate.

PARS II. DE JURE DOCENDI: Disputatio I. De jure docendi in universum. Disputatio II. De jure docendi speciatim: Sectio I. De jure auctoritatis ecclesiasticæ. Caput I. De Ecclesiæ jure circa doctrinam in universum. Caput II. De Ecclesiæ jure in scholis. Art. I. De Ecclesiæ jure in scholis inferioribus. Art. II. De Ecclesiæ jure in scholis superioribus.— § I. De Ecclesiæ jure in Seminaria.— § II. De Ecclesiæ jure in studia generalia. Sectio II. De jure auctoritatis paternæ. Sectio III. De jure auctoritatis civilis. Caput I. De Gubernii civilis jure circa doctrinam in universum. Caput II. De jure Gubernii civilis in scholis. Art. I. De scholis inferioribus. Art. II. De scholis superioribus.— § I. De Gubernii jure circa scholarum regimen. A. De Cleri seminario. B. De Studio generali. § II. De Gubernii jure circa functionum exercitium.

LE CATÉCHISTE
MONITEUR DES PERSÉVÉRANTS

ANNALES DE L'ÉGLISE

PUBLIÉ AVEC L'APPROBATION

DE N. T. S. P. LE PAPE

Et de vingt-cinq de NN. SS. les Archevêques et Evêques

SOUS LA DIRECTION DE

M. l'abbé J. REGNAUD

AUTEUR DE LA SOMME DU CATÉCHISTE

6 vol. in-8 de 700 à 800 pages (1867 à 1870).....Prix franco \$4.00

Dans les six volumes qui forment le CATÉCHISTE, l'auteur expose la RELIGION, telle que l'Eglise nous l'enseigne. Ainsi les deux premiers comprennent le Dogme ou le Symbole, qui sont divisés en douze petits traités, savoir: les traités de l'Existence de Dieu; de la Religion et de la Révélation; de l'Unité et des Perfections de Dieu; du Mystère de la Sainte Trinité; de la Création; de la Chute de l'homme; de l'Immaculée Conception de la bienheureuse Vierge Marie; du Mystère de l'Incarnation; du Mystère de la Rédemption; du Saint-Esprit; de l'Eglise; et de nos Fins dernières. Les trois volumes suivants renferment la Morale ou le Décalogue, auxquels sont rattachés les commandements de l'Eglise et tout ce qui regarde les Actes humains. Cette deuxième partie de la Religion se compose de trente-six traités ayant pour objet: les Commandements de Dieu en général; la Foi; l'Espérance; la Charité; la Vertu de Religion; le Juremment; et l'Blasphème; les Vaux; la Sanctification du dimanche; les Devoirs réciproques des enfants et des pères et mères, des frères et sœurs, des époux, des élèves et des instituteurs, des serviteurs et des maîtres, des fidèles et des pasteurs, des sujets et des souverains, princes et magistrats; l'Homicide; l'Impureté; la Justice en général; le Droit; la Propriété; les Contrats; l'Injustice en général; le Vol; la Restitution; le Faux-Témoignage; le Mensonge; la Détraction et la Contumace; la Concupiscence; la Convoitise; les Commandements de l'Eglise en général; la Sanctification des fêtes. l'Audition de la Sainte Messe; la Confession annuelle; la Communion pascale; le Jeûne; l'Abstinence; les Actes humains; les Lois; la Conscience; les Vertus; les Vices; et les Péchés. Dans le sixième Volume est contenue la troisième partie de la Religion, qu'on peut intituler la Grâce. Elle se divise comme la première en douze Traités. Ce sont les Traités de la Grâce; des Sacraments en général; du Bâptême; de la Confirmation; de l'Eucharistie; de la Pénitence; de l'Extrême-Onction; de l'Ordre; du Mariage; des Sacramentaux; de la Prière en général; de l'Oraison Dominicale et de la Salutation Angélique.

Le CATÉCHISTE renferme un Cours spécial d'ÉCRITURE SAINTE, où l'on a expliqué, d'après les meilleurs commentateurs, les pages de nos saints Livres, que l'Eglise nous fait lire à

la Messe, les dimanches et les fêtes. La première année renferme les Evangiles des dimanches; la seconde, les Epîtres des dimanches; et la troisième les Evangiles des fêtes. Les Notes explicatives, qui les accompagnent, sont suivies d'une petite Homélie, dont le sujet et le texte sont empruntés à l'Evangile ou à l'Épître.

Dans l'HISTOIRE qui vient ensuite, nous voyons le peuple de Dieu ou l'Eglise; d'abord, sous la Loi patriarcale; puis, sous la Loi mosaïque; et enfin sous la Loi chrétienne. Outre ces différents états de l'Eglise qui partagent l'Histoire en trois grandes périodes, elle est encore divisée en vingt époques, que la Providence paraît avoir marquées elle-même, par les grands événements dont les autres ne sont que la préparation ou la conséquence. Quoique le but principal soit de raconter les événements qui concernent le peuple de Dieu, il n'est pas néanmoins sans intérêt de suivre aussi les autres nations dans leur marche à travers les âges, à l'exemple de saint Augustin qui nous représente, à côté de la Cité céleste, la Cité terrestre. D'ailleurs, ces nations étant destinées à faire un jour partie de l'Eglise, n'est-il pas intéressant pour nous de voir par quelles vicissitudes et quelles révolutions la Providence les amène à courber la tête sous le joug saintissime de l'Evangile? Il faut donc considérer l'Histoire comme un immense tableau, au centre duquel nous apparaît Notre-Seigneur Jésus-Christ, rachetant l'humanité par l'effusion de son sang sur la Croix, éclairant et la sanctifiant par sa grâce, et la dirigeant vers le Ciel par des voies mystérieuses.

La CHRONIQUE, où ont été consignés tous les événements contemporains à mesure qu'ils s'accomplissent, forme avec cette histoire nos ANNALES DE L'ÉGLISE.

Quant aux VARIÉTÉS, elles offrent non seulement des Etudes et des Documents très importants, mais encore une foule de Nouvelles et de Traits, qui peuvent agréablement l'esprit, tout en édifiant.

Le CATÉCHISTE est donc comme une Encyclopédie, où grâce aux Tables méthodiques dont chaque volume est précédé, il sera toujours facile de trouver la réponse aux questions religieuses qu'on pourrait avoir à résoudre.

DE LA MANIÈRE DE MÉDITER

PAR LE R. P. ROTHAAAN

GÉNÉRAL DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

(Traduction du Latin)

1 vol. in-18 de 112 pages, encadrement filet rouge.....Prix franco: 25 cts

AVERTISSEMENT.

L'Opuscule dont nous offrons la traduction n'est pas une simple méthode de méditation; c'est un excellent petit traité sur la manière de bien faire cet exercice. On y trouvera de la clarté, de l'exactitude même; et, ce qui est surtout à désirer dans un guide, de la sagesse.

On ne traite ici que de ce qui regarde la Méditation dans l'acception spéciale de ce mot. La Méditation est le premier degré de l'Oraison mentale, et la base, ordinairement parlant, de ceux qui sont plus relevés. C'est aussi le seul dont on puisse donner des règles proprement dites.

Il y a plusieurs modes de méditation. L'auteur a choisi le plus universel, celui que saint Ignace désigne sous le nom d'Exercice des puissances de l'âme, et auquel se rapportent nécessairement tous les autres.

On fera peut-être, contre cette méthode, une objection tirée de la multiplicité des actes qu'elle propose. Nous répondrons, avec l'auteur, qu'il n'est pas nécessaire de faire tous ces actes dans chaque méditation; avec lui et avec les auteurs ascétiques les plus expérimentés, nous recommandons de suspendre ces actes aussitôt que l'âme aura trouvé dans les considérations une nourriture solide, et d'entretenir, aussi longtemps qu'il sera possible, les sentiments et les affections. En présentant cette variété de points, on n'a pas prétendu mettre à la torture l'esprit de celui qui médite, on a désiré lui aplanir la voie, en lui fournissant les moyens de développer un sujet, et d'employer avec fruit et sans dégoût le temps consacré à l'exercice de la méditation.

PETIT MOIS

DE

SAINTE ANNE

EXTRAIT DU MOIS DE SAINTE ANNE

DÉDIÉ AUX MÈRES CHRÉTIENNES

In-32 de 93 pp..... Prix franco : $\left\{ \begin{array}{l} \$3.00 \text{ le cent} \\ .40 \text{ la douzaine} \\ .05 \text{ l'unité} \end{array} \right.$

Ici, nous sommes en retard de quinze jours ! Nous aurions dû annoncer ce petit mois dès le 1er juillet, car il est désirable qu'un aussi charmant petit livre soit entre les mains de tous les dévots à la bonne sainte Anne.

Par son format, son prix et sa concision, il est destiné à une grande popularité... que du reste il mérite à plus d'un titre.

COURS D'HISTOIRE ECCLESIASTIQUE

PAR

M. l'abbé RIVAUX

DIRECTEUR DU GRAND SÉMINAIRE DE GRENOBLE

3 vol in-8 de 591, 580, 757 pages..... Prix franco : \$3.75

BUT ET PLAN DE CE COURS D'HISTOIRE

Nous allons, dans ce *Cours d'histoire*, contempler l'Eglise accomplissant à travers les âges la mission que Dieu lui a donnée d'enseigner la vérité et de faire le bien. Fille du Ciel, elle a reçu et porte avec elle cinq caractères, qui proclament hautement sa céleste origine. Elle est UNE, SAINTE, CATHOLIQUE, APOSTOLIQUE, ROMAINE. L'enfer a fait les plus puissants et les plus continus efforts pour lui ravir ces signes divins : mais il n'a jamais pu en venir à bout. Après une traversée de plus de dix-huit siècles, où la tempête a été continuelle, ils brillent sur son front avec autant d'éclat que jamais. Les faits, les monuments, les témoignages écrits et traditionnels, s'accordent pendant dix-huit cents ans à prouver d'une manière invincible, que l'Eglise a toujours été UNE, SAINTE, CATHOLIQUE, APOSTOLIQUE, ROMAINE, c'est-à-dire, en d'autres termes, qu'elle a toujours été divine et la véritable épouse de Jésus-Christ. C'est là le beau et consolant spectacle que nous allons suivre et contempler. — Partant du cénacle, berceau de l'Eglise, et descendant avec elle les siècles un à un, nous suivrons, sans aucun esprit de système, le cours naturel et providentiel des choses et du temps. — Pour éclairer, orienter et soulager une si longue marche, tous les principaux événements seront exposés avec leur date à côté du récit. — Après chaque siècle, il y aura comme un repos ; après chaque grande époque, une halte véritable avec un retour sur l'ensemble des faits étudiés, et les conclusions et observations qui découlent de cet ensemble. — En outre, chaque événement important, à sa place respective, sera accompagné des réflexions ou de la discussion qu'il comportera, soit qu'il contienne une preuve en faveur de l'Eglise, soit qu'on ait voulu le tourner en objection contre elle. — En groupant autant que possible les faits, pour ne pas trop les isoler ou les morceler, nous éviterons cependant de trop intervenir l'ordre chronologique. — L'action si admirable et si continuelle de la divine Providence en faveur de l'Eglise sera de notre part l'objet d'une observation attentive.

Toute la durée de l'Eglise, depuis Jésus-Christ jusqu'à nos jours, est divisée en trois grandes périodes bien distinctes, qui représentent les trois principales phases du Christianisme, et dont chacune remplit un volume. — La première période finit à la chute de l'empire d'Occident, en 476, et présente le commencement, les combats, les travaux, l'enseignement et toute l'action de l'Eglise au milieu du monde romain. Elle fait ressortir d'une manière sensible la conformité parfaite qui existe entre notre foi et la foi des premiers siècles. — La seconde période s'étend depuis la chute de l'empire d'Occident, jusqu'à la naissance du Protestantisme, en 1517. On y admire la merveilleuse

action de l'Eglise sur les peuples barbares qu'elle convertit, élève, dirige et fait passer graduellement de l'état sauvage à la belle civilisation du siècle de Léon X. — La troisième période comprend depuis le Protestantisme jusqu'à l'an 1875. Nous y contemplerons l'Eglise luttant contre l'anarchie religieuse et l'anarchie politique, issues des principes de la prétendue Réforme, et conservant la civilisation moderne mise en péril par ce double fléau. — Toute époque a ses racines, comme tout homme a ses ancêtres.

Approbation de Monseigneur Bruillard, Evêque de Grenoble

Nous avons lu le *Cours d'histoire ecclésiastique à l'usage des séminaires*. Nous en avons été fort satisfait. Discuté quant au fond et quant à la forme dans la réunion des directeurs de notre grand Séminaire, et composé par l'un d'eux, M. l'abbé Rivaux, professeur d'histoire ecclésiastique, il nous paraît propre à faire aimer l'Eglise, dont il montre la propagation miraculeuse, les combats incessants, les triomphes glorieux, la constitution toute divine, l'enseignement toujours invariable. Cette Histoire comblera un vide que l'on remarquait dans les études d'un grand nombre d'élèves du sanctuaire, et mérite d'occuper une place dans la bibliothèque des ministres des saints autels. Elle sera lue avec avantage dans les établissements publics d'éducation, dans les communautés religieuses et dans les petits séminaires. Une mère chrétienne la mettra avec empressement entre les mains de sa fille, et le précepteur le fera lire à son élève. Le simple fidèle y découvrira le fondement solide de sa foi ; l'incrédule y trouvera la solution à la plupart des difficultés qu'il oppose à la religion ; et nos frères séparés y verront détruit un à un, leurs préjugés contre l'Eglise catholique romaine, qu'ils regardent comme ayant cessé depuis longtemps d'être l'Eglise primitive, fondée par Jésus-Christ et établie par les Apôtres. La confiance que nous avons dans les directeurs de notre grand Séminaire, la connaissance que nous avons prise nous-même de cet important ouvrage, et les succès qu'il a déjà obtenus, nous le font recommander avec le plus vif empressement.

Donné à Grenoble, sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing du secrétaire de notre Evêché, le 7 avril 1853.

† PHILIBERT, Evêque de Grenoble.

Par mandement :

AUVENNE, chanoine honoraire Secrétaire.

MGR DE SEGUR

Il est des ouvrages qui sont si bien pensés, si bien écrits qu'ils semblent être faits pour tous les temps, tous les lieux et toutes les circonstances. De ce nombre sont, incontestablement, les charmants opuscules du regretté Mgr de Ségur. Ils sont tous estimés autant qu'ils sont estimables. C'est par centaines qu'on nous les demande tous les jours et de tous côtés. Nous en signalons aujourd'hui quelques-uns plus spécialement parce qu'ils nous paraissent s'imposer par leur intitulé même.

LA LIBERTÉ

Par Mgr de SEGUR

1 vol in-18 de 320 pages..... Prix franco : 25 cts

AU LECTEUR.

Je dédie cet opuscule à tous les esprits honnêtes qui aiment la vérité et qui la cherchent sincèrement. Je ne l'ai point fait pour les gens passionnés, pour les hommes de partis. Il s'adresse uniquement aux chrétiens dévoués de cœur à l'Eglise et qu'une étude un peu approfondie de ces difficiles matières préservera plus efficacement des erreurs qui ont cours aujourd'hui.

Cet opuscule est un petit préservatif, tonique et fortifiant, contre l'épidémie qui atteint tant d'esprits d'ailleurs honnêtes. C'est une exposition de doctrine très simple, et, si je ne m'abuse, tout à fait conforme à la saine théologie et à l'esprit de l'Eglise. Comme la question de la liberté touche à tout, et comme notre temps a vu naître, à son sujet, une foule de théories non moins erronées que dangereuses, il me semble très important d'avoir, sur ce point de doctrine, de solides principes et des lumières précises. C'est là ce que j'ai tâché de résumer en ces quelques pages. Elles auraient pu être écrites il y a trente ou quarante ans ; mais comme la vérité est de tous les temps, la vérité sur la liberté est bonne à dire aujourd'hui comme hier, comme avant-hier ; au dix-neuvième siècle comme au moyen âge.

Tout le monde croit connaître la question de la liberté ; au moins, tout le monde en parle. Est-ce parce qu'on l'a étudié ? Hélas ! on n'en parle que parce que tout le monde en parle, et parce que, de nos jours surtout, on ne peut guère n'en pas parler. De longues études, des discussions très sérieuses, m'ont convaincu que, parmi ceux-là même qui en parlent le plus, il y en a bien peu qui se donnent la peine d'approfondir ce grave sujet. Pour moi, sans me flatter d'avoir levé toutes les difficultés, je puis du moins me rendre le témoignage d'avoir cherché la vérité avec grand amour et sans parti pris, et d'apporter ici aux difficultés qui se présentent ordinairement une solution capable de satisfaire et la foi et la raison.

Je demande au lecteur sa bienveillance et son attention la plus sérieuse ; et, au bon DIEU, sa meilleure bénédiction pour le cher lecteur et pour le pauvre auteur.

Les Merveilles de Sainte-Anne d'Auray

PAR MGR DE SEGUR

In-18 de 138 pages..... Prix franco : 10 cts

Il faut être breton, paraît-il, pour ressentir tout ce qu'il y a de doux et de vibrant tout à la fois dans cette expression *Sainte-Anne d'Auray* ! On peut cependant s'en faire une idée par l'émotion qui s'empare de nous quand nous voyons notre *Sainte-Anne de Beaupré* ! Dans ces deux endroits célèbres, bénis et privilégiés, c'est bien toujours la même bonne sainte Anne prolignant, avec une générosité et un empressement vraiment étonnants, ces flots de grâces qui purifient et guérissent tant de plaies, d'infirmités corporelles et spirituelles.

Lisons *Les merveilles de Sainte-Anne d'Auray* en attendant de lire, avant longtemps peut-être, *Les merveilles de Sainte-Anne de Beaupré*.

TOUS LES HUIT JOURS

Par Mgr de SEGUR

In-18 de 47 pp..... Franco : 5 cts

Voici certainement, un bon petit livre qui ne se vendra pas facilement à ceux qui ne font pas leurs Pâques, ou qui font des Pâques de renard, selon l'expression canadienne. — "Communier tous les huit jours ! c'est bon pour les religieux et les religieuses... et les hypocrites..." — Ah ! oui-dà, eh bien, M. le libre-penseur, lisez ceci ; c'est la première page de *Tous les huit jours* :

I

Que la communion de tous les huit jours est un passeport assuré pour le ciel.

Si le bon DIEU vous apparaissait et vous disait : "Mon enfant, veux-tu aller au ciel ? Veux-tu être assuré de ton salut ? aussi pleinement assuré que cela est possible sur la terre ?" vous vous empressez de répondre : "O Seigneur ! si je le veux ? Mais, de tout mon cœur !"

Eh bien, au nom de ce DIEU très bon, qui, pour l'amour de nous, demeure sur la terre sous les voiles de l'Eucharistie, je viens vous offrir cette clé du Paradis. Je viens vous présenter de sa part le passeport qui vous y introduira à coup sûr.

C'est la fidélité à vous confesser et à communier tous les huit jours.

Je suis sûr que Notre-Seigneur ratifie, du haut du ciel, la parole que je vous en donne ici en ce moment : "Si vous êtes bien fidèle à vous approcher religieusement des sacrements tous les huit jours, je vous promets que vous persévererez dans son service jusqu'à la fin, et que vous serez sauvé !" En un sens, je n'en sais rien ; car DIEU seul connaît les secrets de DIEU ; mais en un autre, j'en suis sûr, sûr et certain.

Dans l'éternité, quand nos espérances seront réalisées pour toujours, vous verrez avec moi, ami lecteur, qu'il n'y aura peut-être pas une exception sur mille, sur dix mille, à la règle que je vous donne.

Donc, si vous voulez assurer votre salut, votre bonheur éternel, prenez, et retenez toujours, toujours, en quelque position que vous vous trouviez, quel que soit votre âge, cette règle fondamentale, qui sera comme la base de votre vie :

"Autant que cela dépendra de moi, je ne laisserai jamais passer une semaine sans aller retremper mon âme dans une bonne confession et une bonne communion. — Je dépose cette grande résolution aux pieds de la sainte Vierge, la priant de m'obtenir la grâce de n'y jamais manquer."

LE PETIT MISSIONNAIRE

DE LA FAMILLE CATHOLIQUE

OU

INSTRUCTIONS SIMPLES ET PRATIQUES

POUR ÊTRE LUES EN FAMILLE

TOUS LES DIMANCHES ET FÊTES DE L'ANNÉE

Par un prêtre du diocèse de Rodez

DIRECTEUR D'UNE INSTITUTION PIEUSE

4 vol. in-12 d'une moyenne de 400 pp..... Prix franco : \$3.00

LA RELIGION ENSEIGNÉE AUX PETITS ENFANTS

PAR MGR. DE SEGUR

In-8 de 70 pp.....Prix franco: 6 cts

C'est un véritable catéchisme, par demandes et par réponses, mais tellement simplifié et rédigé d'une manière si enfantine, par Mgr de Ségur, que de très jeunes enfants peuvent le comprendre parfaitement.

Il serait à désirer que chaque mère de famille en eût un exemplaire dans sa maison, et que le dimanche, par exemple, elle questionnât, elle-même, tour à tour chacun de ses petits enfants, tout comme le faisait Mgr de Ségur à l'égard de ses petites nièces pour lesquelles il a fait ce petit livre. Ainsi: *Qui a fait le ciel et la terre?* — C'est le bon Dieu. — *Qu'est-ce que le bon Dieu?* — Le bon Dieu est le créateur et le maître de toutes choses. — *Peut-on voir et toucher le bon Dieu?* — Non, parce que le bon Dieu est un esprit. — *Qu'est-ce qu'un esprit?* etc. Qu'on veuille bien avoir la patience de faire ce petit *Cours* à la maison, et quand les enfants iront au catéchisme à l'église, M. le curé sera très probablement émerveillé de leur science, sans parler de la mère qui n'aura pas la douleur (et quelquefois la honte) de voir revenir son enfant renvoyé pour cause d'incapacité.

La Très Sainte Communion

Par Mgr de SEGUR

In-18 de 69 pages.....Prix franco: 6 cts

On trouve dans cet opuscule des réponses aux objections les plus répandues contre la sainte communion, entre autres celles-ci: *Pour communier souvent, il faut être plus saint que je ne le suis... Quand on communie souvent, cela ne fait plus d'effet... Je n'ose pas communier sans me confesser, et je ne peux pas me confesser à tout moment... Mais je ne me sens pas de ferveur en communiant; je suis tout distrait et sans dévotion... Je n'ose plus communier souvent, car je retombe toujours dans les mêmes fautes... C'est bien assez de communier aux grandes fêtes ou tout au plus une fois par mois... etc.*

SUJETS DE CIRCONSTANCES

OU

PLANS D'INSTRUCTIONS

PAR

L'Abbé S. TRUCHOT

2 vol. in-12 de 462-448 pages..... Prix franco: \$1.50

Ceci n'est pas un sermonnaire proprement dit. Ce sont tout simplement de petites allocutions variant en longueur entre deux et trois pages. Elles traitent, nous ne dirons pas de mille, mais de 258 sujets différents, qui peuvent se rencontrer dans le cours de l'année ecclésiastique.

On y trouve un peu de toutes sortes de choses, ce qui n'est pas toujours à dédaigner. Il y a un mot pour toutes les circonstances: *Bénédiction de cloches; le jour d'une quête pour les pauvres; bénédiction des mariages; installation dans une paroisse; la rentrée des écoles;* il y a même quelques mots à l'adresse des aubergistes. Voilà pour les sujets de second ordre. A part cela, il y a un choix très varié sur des sujets plus relevés et traités plus en grand dans les sermonnaires spéciaux.

Quoiqu'il en soit, ces 258 sujets peuvent être utilisés avec avantage dans mille et une circonstances où souvent quelques mots appropriés font beaucoup plus d'effet qu'un long discours en trois points, avec exorde et péroraison.

L'Inscription Mystérieuse

Au siècle dernier, en creusant aux environs de Montmartre à Paris, on trouva une pierre où était gravée l'inscription suivante:

.....IC
..IES..
.TLEC.
HEMIN
.DESA.
..NES...

Cela parut indéchiffrable à tout le monde. Une troupe nombreuse était rassemblée autour de cette pierre et la contemplait d'un regard avide, sans pouvoir traduire les caractères mystérieux. Alors un paysan, dont le regard ne semblait nullement étinceler du feu du génie, s'écria tout à coup: "J'ai la traduction." Toutes les oreilles s'ouvrirent, et il lut en laissant échapper un bon gros sourire:

"ICI EST LE CHEMIN DES ANES!
— Adieu, messieurs, vous voilà sur la voie."

Nul ne s'était aperçu que les lettres formaient en effet cette singulière ironie, gravée sans doute par quelque mauvais plaisant.

(Joyeux passe temps de la jeunesse..... In-12: 50 cts)

THÉOLOGIE DOGMATIQUE

DU

R. P. PERRONE

RECTEUR DU COLLÈGE ROMAIN DES JÉSUITES

Traduit sur l'édition Mign...

AUGMENTÉE DU TRAITÉ SUR L'IMMACULÉE CONCEPTION

Par MM. VÉDRINE, BANDEL ET FOURNET

6 vol. in-8 d'environ 650 pages chacun..... Prix franco: \$8.00

PRÉFACE DES TRADUCTEURS.

L'ouvrage que nous livrons aujourd'hui au public, traduit dans notre langue, est trop avantageusement connu pour qu'il soit nécessaire d'en faire ici l'éloge. En entreprenant ce travail, notre but a été uniquement d'en faciliter l'accès à un plus grand nombre de lecteurs qui, par paresse ou par impuissance, n'osent affronter l'étude des gros livres écrits en une langue qui leur est peu familière. Ce serait un malheur que, pour cette raison, la Théologie du Père Perrone fût reléguée parmi les livres scientifiques que l'on n'a pas le courage d'étudier.

L'ouvrage du savant professeur au Collège romain est un véritable progrès dans la science et l'enseignement théologique: c'est, de plus, un service rendu à l'Eglise de Dieu. Ce profond théologien a parfaitement senti le grand nœud de la difficulté; il a compris qu'avec le système d'enseignement théologique suivi dans nos séminaires, nous sommes à cent lieues du vrai champ de bataille où sont aux prises la vérité et l'erreur; il a compris qu'il ne s'agissait plus maintenant de combattre les morts, pendant que nous avons à nos portes des ennemis vivants et actifs. C'est pour cela qu'il s'est proposé de poursuivre bien "plus les erreurs et la malice des modernes et des hérétiques de nos temps qu'une doctrine ancienne, dans l'espoir, sinon d'arrêter leur audace par lui-même, au moins d'exciter au combat les catholiques d'un génie et d'une doctrine plus puissante. Il a voulu aussi, en avertissant les jeunes gens et en leur montrant les besoins de l'Eglise, les rendre plus ardents à l'étude, afin de venir avec courage à son secours." But noble et louable que l'auteur s'est efforcé de remplir avec une persévérance de travail qui accuse l'homme de patience, de dévouement et d'énergie, le profond théologien, le philosophe érudit, qui s'est à bon droit occupé de toutes les branches de la science humaine.

Dans l'ouvrage que nous avons traduit, le Père Perrone n'a exposé que la Théologie dogmatique, laissant la Théologie morale à celui qui en est chargé *ex professo*. Sans doute sa tâche était déjà assez vaste. Toutefois, il nous semble qu'il y aurait à faire sur la Théologie morale un travail scientifique analogue à celui que l'auteur a fait sur le dogme et tout aussi important, surtout à cause des éléments nombreux que fourniraient aujourd'hui les sciences de l'organisation. Ce travail même mènerait à une démonstration plus complète du dogme dont la morale est inséparable. En outre, il nous semble prouvé que c'est bien à tort qu'on est sorti de la voie du grand saint Thomas, en scindant l'enseignement de la théologie en deux parties distinctes, qui devraient n'en faire qu'une. C'est continuer, pour ainsi dire, en théologie, la même scission malheureuse qui s'est introduite et se perpétue encore dans la science, malgré les efforts des génies les plus puissants, en séparant la physiologie de l'anatomie. Il y a, nous le croyons du moins, dans les deux méthodes de graves inconvénients et des désavantages pour la force de la démonstration.

L'auteur commence ses *Prélections* par le *Traité de la vraie religion*, qu'il divise en deux parties, la première contre les incrédules et la seconde contre les hétérodoxes. Il ne se contente pas de suivre ses devanciers, mais profitant de tous les travaux de la philosophie, de toutes les recherches de l'érudition, il s'ouvre une voie plus large, il attaque au cœur le panthéisme allemand et les erreurs de la philosophie moderne. Dans la seconde partie, après avoir poursuivi les hérétiques, il examine avec une grande sagesse les questions brûlantes de la tolérance religieuse et politique, amenées comme une conséquence nécessaire de nos temps. Il fait la part de la politique et celle de la doctrine, en regardant la tolérance politique comme indispensable et nécessaire dans une foule de cas, et la tolérance de doctrine comme toujours coupable. Viennent ensuite le *Traité de Dieu et de ses attributs*, celui de la *Trinité* et le *Traité de Dieu créateur*, toujours en suivant la même marche dans laquelle il est entré. Dans le *Traité de Dieu créateur*, il attaque toutes les questions soulevées par la science moderne, le matérialisme et toutes les difficultés nées

de la géologie sur la cosmogonie mosaïque; il établit le dogme, et fait ensuite aux opinions la part qui leur convient avec une grande modération. Il est pourtant à regretter qu'il se soit trop fréquemment appuyé sur l'autorité d'auteurs sans grande portée, de géologues, par exemple, qui n'ont qu'une médiocre valeur scientifique. Cela donne à ses thèses, sur ce point, un certain caractère de faiblesse qui fait contraste avec la force continue du reste de l'ouvrage. Ce reproche retombe plus sur les sources obscures où il a puisé que sur lui-même. Cela tient aussi, sans nul doute, à l'époque où il s'est occupé d'une science trop peu avancée pour servir d'appui à des vérités mieux prouvées que les données hypothétiques par lesquelles on osait les attaquer.

Les *Traités de l'Incarnation, du Culte des saints, de la Grâce*, avec toutes les questions qui s'y rattachent, sont exposés d'une manière neuve qui répond à tous les prétendus symbolismes de l'Allemagne sur l'existence du Messie, au rationaliste Salvador, ainsi qu'aux autres novateurs de même aloi, aux Juifs qui attendent encore le Messie, en un mot, à tous les rêves du rationalisme et du naturalisme moderne.

L'auteur de la grâce, Jésus-Christ, et la grâce elle-même, conduisent à étudier les canaux que Dieu a institués pour la communiquer aux hommes: viennent donc les *Traités* des sacrements en général et de chaque sacrement en particulier. Malgré la lucidité, l'exposition complète de tout ce qui tient à la foi dans les sacrements, nous estimons qu'il est regrettable que le savant professeur du Collège romain n'ait pas introduit, dans ses *Traités sur les sacrements*, les questions si importantes aujourd'hui, des figures des sacrements, soit dans les cérémonies du culte mosaïque, soit même dans les cultes des autres peuples. Il y avait là, nous semble-t-il, deux belles thèses à soutenir: la première, comment l'Eglise, avant Jésus-Christ, portait en figure ce qu'elle possède après lui en réalité. Par là, la chaîne de la tradition eût été établie en remontant jusqu'à l'origine, et il eût été facile ensuite de montrer comment tout est perfectionné et consommé en Jésus-Christ. Par l'autre thèse, il aurait démontré, dans le détail contre les fauteurs du prétendu christianisme *humanaire*, que la religion chrétienne n'a rien emprunté d'essentiel, comme ils le prétendent, aux cultes païens. Ces deux questions rentraient tout-à-fait dans l'excellente direction que l'auteur a ouverte.

Il est beaucoup plus complet pour le sacrement de mariage. Là il a traité à fond la difficile question du pouvoir de l'autorité temporelle sur les empêchements au mariage.—Embrassant la thèse qui accorde à l'Eglise seule le droit et le pouvoir de statuer des empêchements, il la défend avec force et combat l'opinion contraire, malheureusement professée en France par quelques théologiens gallicans, dont il expose et discute victorieusement les principes sur ce point.

Comme le but de l'auteur est spécialement le dogme, il a négligé sur les sacrements plusieurs cas pratiques qu'on aimerait à retrouver dans son ouvrage. C'est une nouvelle preuve de l'inconvénient qui se trouve à séparer le dogme de la morale dans l'enseignement.

Le Père Perrone termine son ouvrage par un *Traité nouveau dans la forme, et qu'il intitule: Des Lieux Théologiques*. Ce *Traité* est important, mais il ne nous paraît pas être à sa place. Il est certain que dans l'intention de l'auteur, il devait être au commencement, ainsi qu'il le reconnaît d'ailleurs lui-même. Il y traite de l'Eglise, de son institution, de ses caractères, de ses qualités et de son autorité, du pontife romain, successeur de saint Pierre, de son pouvoir divin, de l'écriture, de la tradition, de l'analogie de la raison et de la foi; et dans cette thèse qu'il développe fort au long et avec un grand intérêt, il touche à une foule de questions pleines d'actualité. Enfin, dans une dernière section, il traite de ce qu'il appelle la *Méthodologie*, c'est-à-dire, de la fonction, de la charge du théologien, de l'emploi qu'il doit faire de la méthode, et des instruments qui sont à son service. Tout ce *Traité* mérite d'être attentivement étudié.

Ajoutons que si l'on comptait le nombre des éditions de la Théologie dogmatique du P. Perrone, tant en latin qu'en français, on dépasserait le chiffre de 40! C'est assez dire quel est le mérite du livre.

Ce qui dans ce siècle a perverti le plus de cœurs et perdu le plus d'imaginations, ce qui a enfanté le plus de misère, le plus de vices, le plus de crimes, ce qui arrivera devant le trône de Dieu avec le plus lourd cortège de malédictions, ce sont les *Arrivés!*

(JOHN LEMOINE)

Dieu pêche les âmes à la ligne, le diable au filet.

(Petites lectures illustrées, \$4.70)

VIENT DE PARAITRE :

MAXIMES SPIRITUELLES ET DIVERSES INSTRUCTIONS

TRÈS UTILES

POUR LES PERSONNES CONSACRÉES A DIEU, LES DIRECTEURS DES AMES ET LES FIDÈLES QUI ONT A CŒUR LEUR SALUT ET LEUR PERFECTION.

PAR LE R. P. JOSEPH PERGMAYR

DE LA COMPAGNIE DE JESUS

TRADUIT DE L'ALLEMAND

Par un prêtre du diocèse de Liège

Volume in-18 de 336 pages Prix franco : 50 cents

Cet ouvrage, recommandé tout spécialement aux fidèles qui tendent à la vraie et solide piété, vient d'être réimprimé à la demande d'une congrégation religieuse.

La réputation de ce livre, faite depuis un siècle, n'a pas besoin d'être relevée par des éloges. Il y a longtemps que les œuvres ascétiques du savant jésuite ont montré en lui un homme consommé dans les voies de Dieu.

Le Père Joseph PERGMAYR naquit à Habelkofen, en Bavière, l'an 1713. Il entra dans la Compagnie de Jésus en 1733, et il mourut à Munich le 23 mars 1765..

Il était d'une santé faible, mais son esprit était plein de vie et de zèle. Il avait les mains tellement paralysées, que, pour écrire d'une manière lisible, il était forcé de soutenir la main droite par la main gauche. Il annonça la parole de Dieu avec beaucoup de fruit, pendant plusieurs années dans l'église de Saint-Michel, à Munich. Pendant dix années, il ne monta jamais en chaire que revêtu d'un cilice et d'une ceinture de fer ou de poil, il était sévère envers lui-même, mais doux et affable envers le prochain, autant que la charité le permettait.

Ayant dirigé, pendant longtemps, plusieurs communautés religieuses, cet ouvrage doit être considéré comme le fruit de son expérience et de ses méditations.

TABLE DES MATIÈRES

CHAP. I.—De la manière de faire saintement et avec perfection ses actions journalières. — § 1. Nous ne devons négliger aucune occasion de nous mortifier. — § 2. Faire nos actions journalières avec zèle, avec ferveur, et en la présence de Dieu. — § 3. De la manière de bien faire l'oraison. — § 4. Se soumettre à la volonté de Dieu dans toutes les contradictions et les adversités.

CHAP. II.—De la pureté d'intention. — § 1. Motifs de la pureté d'intention. — § 2. Qualités de l'intention pure. — § 3. De quelle manière on doit, dès le matin, former une intention pure. — § 4. Comment on doit former, pendant la journée, une intention pure.

CHAP. III.—Manière facile pour bien faire la méditation et en profiter. — § 1. De la préparation à la méditation. — § 2. De la préparation prochaine à la méditation. — § 3. De l'exercice de la mémoire et de l'entendement pendant la méditation. — § 4. De l'exercice de la volonté. — § 5. De la fin de la méditation.

CHAP. IV.—Du soin avec lequel on doit faire l'oraison affective. — § 1. L'exercice de la reconnaissance. — § 2. De l'amour d'estime.

CHAP. V.—Remarques sur l'oraison. — § 1. Première remarque. Quelle fin doit-on se proposer dans l'oraison? — § 2. Deuxième remarque. Comment doit-on se conduire dans l'oraison pendant l'état de la dévotion ordinaire? — § 3. Troisième remarque. Comment doit-on se conduire dans l'état de lumière et de consolation? — § 4. Quatrième remarque. Comment doit-on se conduire dans l'état de ténèbres et d'abandon? — § 5. Cinquième remarque. Que doit-on faire pendant ou dans l'état d'oraison, de contemplation?

CHAP. VI.—De la confession. — Quelques demandes touchant la confession. — Explication de quelques demandes sur le bon propos.

CHAP. VII.—De l'amour de Dieu. — Article I. De la solitude du cœur. — § 1. Comment nous devons contempler Dieu présent dans notre âme. — § 2. Comment on doit s'entretenir avec Dieu dans son cœur. — Article II. Des affections ou sentiments d'adoration. — § 1. En quoi consiste ce sentiment ou cette affection, et combien il est excellent. — § 2. De quelle manière l'on peut et l'on doit produire ces sentiments, ces affections. — § 3. Exercices pratiques d'adoration.

CHAP. VIII.—De l'amour du prochain. — Première maxime. Ne laisser passer aucun jour sans pratiquer sérieusement des œuvres de charité. — Première œuvre de charité. Être doux et affable envers le prochain. — § 1. Des motifs de la douceur et de l'affabilité. — § 2. Des pratiques ou exercices de l'amour et de la douceur. — Deuxième œuvre de charité. Supporter les faiblesses du prochain, avec patience et charité. — § 1. Des motifs de patience et de charité. — § 2. Des pratiques ou exercices de cette charité et de cette patience. — Troisième œuvre de charité. Ne négliger aucune occasion de faire quelque bien au prochain. — § 1. Des motifs de cette condescendance ou bienveillance. — § 2. Des exercices ou pratiques de la bienveillance. — Quatrième œuvre de charité. Rendre le bien pour le mal. — § 1. Motifs de cet amour de bienfaisance. — § 2. Des exercices de cet amour de bienfaisance. — Deuxième maxime. Vivre en union et charité avec ceux qui habitent avec nous. — § 1. Aimer sincèrement, cordialement tous les hommes. — § 2. Supporter en tout, et toujours avec patience, les défauts du prochain. — § 3. Donner la préférence à tous ceux qui habitent avec nous. — § 4. Faire du bien aux autres autant qu'il nous est possible. — Troisième maxime. Dans le commer-

ce avec le prochain, tenir, non pas une conduite terrestre et charnelle, mais intérieure et surnaturelle. — Article I. Considérer le prochain, non pas selon son corps, selon son extérieur, mais selon son âme et ses facultés intérieures. — Article II. Au milieu du monde, dans la fréquentation avec le prochain, se tenir en la présence de Dieu, et occuper son cœur à de saintes affections. — Article III. S'occuper souvent, beaucoup et avec ferveur, des sentiments et des affections d'amour et de charité. — Article IV. Des différentes occasions où l'on peut s'appliquer à des sentiments et à des affections de charité.

CHAP. IX.—De la pureté de cœur. — Première maxime. Avertissement sur cette maxime. — Article I. 1^o De l'aversion pour tous les péchés véniels. 2^o Il explique les motifs qui excitent une personne religieuse, en les méditant, à fuir le péché véniel. — De certains péchés véniels qu'une personne religieuse doit éviter avec beaucoup de soin. — Article II. De quelques moyens pour purifier son cœur des péchés véniels. — Deuxième maxime. Conserver son cœur pur et sans tache devant Dieu. — § 1. Des pratiques, ou exercices intérieurs, par lesquels on peut expier les péchés que l'on a commis. — § 2. Des pratiques extérieures par lesquelles on peut expier les péchés que l'on a commis. — § 3. Pratiques pour éviter à l'avenir les péchés.

CHAP. X.—De la mortification. — Maxime. Ne laisser passer aucun jour sans se vaincre souvent et fortement. — § 1. Des motifs de se vaincre. — § 2. Première manière de se mortifier. — § 3. Deuxième manière de se mortifier. — § 4. Troisième manière de se mortifier. — Ce que l'on doit faire pour se détacher de toutes les créatures. — Première règle fondamentale. Ne laisser passer aucune occasion sans mortifier la sensualité. — § 1. Première occasion de mortifier la sensualité. — § 2. Deuxième occasion de mortifier la sensualité. — § 3. Troisième occasion de réprimer ou de mortifier la sensualité. — § 4. De la quatrième occasion de mortifier la sensualité. — Deuxième règle fondamentale. Ne laisser passer aucune occasion de dompter l'orgueil et la vanité. — § 1. De la première mortification de l'orgueil et de la vanité. — § 2. De la deuxième manière de mortifier et de vaincre l'orgueil et la vanité. — § 3. De la troisième manière de mortifier l'orgueil et la vanité. — § 4. De la quatrième mortification de l'orgueil et de la vanité. — Troisième règle fondamentale. Ne négliger aucune occasion de vaincre, de mortifier notre sensibilité, notre délicatesse. — § 1. Du premier moyen de vaincre la sensibilité. — § 2. Du deuxième moyen de vaincre la sensibilité. — Quatrième règle fondamentale. En toute occasion, renoncer à notre propre volonté. — § 1. De la première occasion de renoncer à sa volonté propre. — § 2. De la deuxième occasion de renoncer à sa volonté propre. — § 3. De la troisième occasion de renoncer à sa volonté. — Règles ou maximes d'une âme qui désire aimer Dieu sincèrement. — Conserver son cœur pur de toutes les inclinations déréglées.

CHAP. XI.—Du détachement des créatures. — Principe. Détacher son cœur de toutes les créatures, et l'abandonner, le donner entièrement à Dieu, avec toutes ses affections. — § 1. Premier point. Jésus, sur la croix, est privé de tous les biens temporels, et il meurt dans une extrême pauvreté. — Deuxième point. Jésus, sur la croix, est privé de toutes les aisances du corps, et il meurt dans les plus grandes douleurs. — Troisième point. Jésus privé à la croix de l'amour et de la commiseration des hommes. — Quatrième point. Jésus sur la croix privé de toute consolation intérieure et mourant dans une extrême tristesse. —

§ 2. Exercices pour imiter Jésus dans les points précédents.

CHAP. XII.—De la mort spirituelle et du détachement de toutes les créatures. — Article I. De la mort spirituelle, et du dépouillement de toutes les créatures, par le mépris de l'estime des hommes et du respect humain. — § 1. Méditation sur l'exemple que Jésus-Christ a donné, dans ses souffrances et dans sa passion, à une âme qui désire l'aimer et s'unir à lui. — § 2. Exercices intérieurs dont l'âme doit s'occuper, pour imiter Jésus-Christ dans cette vertu. — § 3. Des exercices ou pratiques d'humilité qu'on doit tirer de ces vérités. — Article II. Du détachement des créatures par le mépris des usages et des commodités du corps. — § 1. Méditation sur le bel exemple que le Sauveur nous a donné, sur cette matière, dans sa passion. — § 2. Des exercices qui doivent suivre cette méditation. — § 3. De toutes sortes de petites mortifications qu'on peut faire journellement, suivant le développement des deux règles précédentes. — Article III. Du parfait détachement de toutes les créatures, lorsqu'on est privé de toute consolation intérieure. — § 1. Méditations sur le bel exemple que notre divin Sauveur nous a donné sur cette matière dans sa passion. — § 2. Des exercices qui doivent suivre la considération de ces vérités. — Article IV. De la vie d'une âme entièrement morte au monde et à elle-même. — § 1. Par quels moyens l'âme peut arriver à une si haute estime des croix et des souffrances? — § 2. Par quels moyens peut-on acquiescer un tel amour de la croix et des souffrances?

CHAP. XIII.—De l'humilité. — Principe. Marcher toujours en la présence de Dieu avec une profonde humilité. — § 1. De la connaissance de soi-même. — § 2. Du mépris de soi-même. — § 3. Moyens pour arriver à la connaissance de soi-même.

CHAP. XIV.—De la confiance en Dieu. — § 1. Des motifs de cette confiance fondés sur Dieu. — § 2. Des motifs de confiance fondés sur Jésus-Christ.

CHAP. XV.—De la manière de s'abandonner entièrement à la conduite de la providence de Dieu. — § 1. Des vérités fondamentales contenues dans ce chapitre. — Première vérité fondamentale. La volonté de Dieu est infiniment sage, et

ma volonté est aveugle et pleine d'ignorance. — Deuxième vérité fondamentale. La volonté de Dieu est infiniment forte et puissante; ma volonté est faible et sans force. — Troisième vérité fondamentale. La volonté de Dieu est infiniment sainte et parfaite, ma volonté est dépravée et pleine de malice. — Quatrième vérité fondamentale. La volonté de Dieu est infiniment bonne et aimable; ma volonté est méchante et nuisible. — § 2. Des sentiments ou des affections d'une âme qui s'abandonne à la conduite de la Providence de Dieu. — § 3. Comment on doit s'offrir à Dieu chaque jour. — § 4. De quelle manière on doit s'exercer dans ces affections pendant la journée. — Exercices ou pratiques d'une âme qui s'abandonne entièrement à la conduite de Dieu. — Premier exercice. § 1. Faire les actions journalières selon l'impulsion de la volonté de Dieu. Motifs. — § 2. Faire toujours et dans toutes les circonstances, ce qu'on connaît le plus parfait. — § 3. Faire la chose la plus parfaite, de la manière la plus parfaite. — Deuxième exercice § 1. Des motifs de cet exercice. — § 2. Des différentes manières par lesquelles Dieu a coutume de communiquer ses inspirations. — § 3. Marques par lesquelles on peut juger qu'une inspiration vient de Dieu — Pensées utiles pour obtenir la tranquillité du cœur dans les adversités.

CHAP. XVI.—Du gouvernement des personnes religieuses. — § 1. De la charité que l'on doit avoir pour les inférieurs. — 1. Des qualités de cette charité si nécessaire. — 2. Doubtes sérieux qu'on objecte sur ces points. — § 2. De la bonté envers les inférieurs, et du soin qu'on doit avoir d'eux. — 1. Du soin et de la bonté envers tous en général. — 2. Du soin et de la bonté, particulièrement envers les malades. — § 3. De la douceur avec laquelle il faut gouverner et supporter ses inférieurs. — 1. De la douceur dans le commandement. — 2. De la douceur dans les avertissements. — 3. De la douceur avec laquelle une supérieure doit supporter les injures. CHAP. FINAL. Quelques observations pour le temps des exercices spirituels.

A part la table ci-dessus, il y a aussi une table alphabétique et analytique.

L'Âme élevée à Dieu

PAR LES REFLEXIONS ET LES SENTIMENTS

POUR CHAQUE JOUR DU MOIS

SUIVI DE

L'ÂME PÉNITENTE

OU LE NOUVEAU PENSEZ-Y BIEN

Par le P. BAUDRAND

1 vol. in-12 de 331 pp..... Prix franco, relié : 60 cts.

Un digne prêtre de Montréal nous a fortement conseillé d'annoncer cet ancien ouvrage dans le *Propagateur des bons livres*. Le voici :

"Je m'en sers avec avantage, nous a-t-il dit, pour faire mes sermons, j'y trouve un fonds de piété solide et je crois que chacun peut en tirer un grand profit spirituel." C'est, paraît-il, un livre qu'il ne faut pas seulement lire, mais méditer.

ERREURS ET MENSONGES HISTORIQUES

PAR

M. Chs. Barthélemy

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE LA RELIGION CATHOLIQUE DE ROME

16 volumes in 12..... Prix franco, brochés : \$8.00
Chaque volume se vend séparément..... brochés : 50 cts

(V. Le Propagateur des bons livres, No. 1er octobre 1885).

Voilà un ouvrage qui a de l'importance, à défaut d'élegance. Nous n'avons pas non plus à en faire l'éloge, car sa réputation s'est trouvée faite et parfaite dès l'apparition des premiers volumes. L'auteur y discute la valeur de 160 questions d'histoire, 160 préjugés; disons mieux: 160 mensonges!..... et il les réduit tous à néant avec des arguments pris, pour la plupart, chez les protestants. On lira certainement avec intérêt et profit ce qu'il faut penser de l'*Inquisition*, *Galilée*, martyr de l'*Inquisition*, la *Saint-Barthélemy*, la *Revocation de l'édit de Nantes*, les *Crimes des Borgia*, les *Béguilles de Sixte-Quint*, *Voltaire capucin!* etc., etc. Bref, c'est un ouvrage qu'il faudrait constamment tenir sur la table, comme les *Tableaux chronologiques* de l'abbé Richour

CATECHISME

DE

L'ÉCOLIER CHRÉTIEN

PAR L'AUTEUR DE LA

Méthode pour former l'Enfance à la piété

1 vol. in-32 de 200 pages..... Prix franco : 15 cts

INSTRUCTIONS

HISTORIQUES, DOGMATIQUES ET MORALES

SUR LES

PRINCIPALES FÊTES DE L'ÉGLISE

PAR

L'abbé GOSSELIN

Ancien supérieur du séminaire Saint-Sulpice, à Issy

NOUVELLE ÉDITION AUGMENTÉE DE PLUSIEURS INSTRUCTIONS ET D'UNE MÉDITATION POUR CHAQUE JOUR DE FÊTE

Trois volumes in-12 de XXX-520, 523, 464 pages.....Prix franco \$2.00

Ouvrage orné du portrait (sur acier) de l'auteur

OPERA OMNIA

BERNARDINI A PICONIO

ORDINIS CAPPUCCINORUM

UNA PRIMUM IN LUCEM EDITA. RECOGNITA DILIGENTER, CUM DISSERTATIONE PRÆVIA

Cinq forts volumes in-8 sur papier vergé, renfermant la matière de 12 vol in-8 ordinaires. Prix franco.....\$5.00

Les œuvres du P. Bernardin de Picquigny renferment : un commentaire sur les quatre Évangiles ; — un commentaire sur les Épîtres de S. Paul ; — une Retraite spirituelle ; — le livre de l'Art de bien vivre et de bien mourir.

Le commentaire sur S. Paul est connu de tous les ecclésiastiques. C'est par milliers qu'il faut compter le nombre des exemplaires vendus en ces dernières années. Le commentaire sur les Évangiles, conçu sur le même plan que celui des Épîtres, ne lui cède rien en mérite. "Dans ce nouvel ouvrage l'auteur suit absolument la marche qu'il avait adoptée pour les Épîtres de S. Paul, de sorte que l'on trouve réunis dans chaque chapitre : l'analyse, la paraphrase, l'explication du texte sacré, et ce qui regarde la piété, l'ascétisme et les pratiques chrétiennes. Ainsi MM. les curés et autres personnes chargées d'instruire le peuple peuvent, en fort peu de temps, trouver tout ce qui leur est nécessaire pour le prône et autres instructions solides et pratiques qu'ils doivent faire aux fidèles confiés à leurs soins.

"Ces œuvres du R. P. Bernardin peuvent tenir lieu, surtout pour les Évangiles, de Maldonat, Tirinus, Menochius et autres grands commentaires qui ne sont pas à la portée de bien des personnes.

VIE DU CARDINAL DECHAMPS

DE LA CONGREGATION DU T.-S.-REDEMPTEUR

ARCHEVÊQUE DE MALINES ET PRINAT DE BELGIQUE

Par le P. Henri SAINTRAIN

DE LA MÊME CONGREGATION

1 vol. in-8 de 347 pages.....Prix franco \$1.25

Victor-Auguste-Isidore cardinal Dechamps a été sans contredit l'un des plus grandes figures de l'Église catholique en notre siècle. Né le 6 décembre 1810 et mort le 29 septembre 1882, il a fourni une longue carrière toute remplie d'œuvres, de zèle et de sainteté.

Dans le consistoire du 15 mars 1875, l'archevêque de Malines fut élevé au cardinalat par le pape Pie IX, qui lui donna entre autres marques de sa vive amitié, un beau tableau de la Vierge. Le nouveau cardinal envoya son portrait à ses frères en religion, avec ces mots écrits de sa main : "Vaineté des vanités ; et tout est vanité, hormis les trois vœux de pauvreté, chasteté et obéissance."

Ce fut le cinquième cardinal belge ; nous espérons que nos lecteurs iront puiser dans le livre du P. Henri Saintrain une connaissance complète de celui qui a rempli une place si importante dans l'Église durant un tiers du siècle présent. Les circonstances n'ont pas changé ; nous vivons au milieu des mêmes difficultés que le cardinal Dechamps ; il y a profit et bonheur à rencontrer un tel modèle et un tel guide.

DOM PAUL PIOLIN.

LE CATÉCHISTE

COURS de RELIGION et D'HISTOIRE SACRÉE

A L'USAGE DES CATÉCHISMES DE PREMIÈRE COMMUNION

Par M. l'abbé REGNAUD

4 vol. in-18 de plus de 200 pages chacun..... Prix franco : \$1.00

LE CATÉCHISTE forme, comme *La Somme du Catéchiste* dont il n'est que l'abrégé, une trilogie comprenant : la Religion, l'Histoire Sacrée, et l'Année Chrétienne.

LA RELIGION, que nous offrons aujourd'hui, est divisée en quatre parties et composée de quatre volumes : DOGME.—GRACE.—MORALE.—LITURGIE.

FLORILEGIUM

Seu fasciculus precum et exercitiorum, quæ, Florum ad instar, collegit ac in certum redegit sacerdos Diœcesis Brugensis.—Accedunt notiones seu titulos circa opera pia præstantiora, præcipuaque sodalitia indulgentiis ditata.

1 beau volume in-18 de 230 pages, encadrement filet rouge, percaline gaufrée, tranche rouge..... Prix franco : \$1.00

This is a choice selection that we warmly recommend to the clergy. It contains all the prayers best appropriate to the different actions that a priest has to perform during the day: Morning and evening prayers; before and after mass; before and after meals; for the way of the Cross, the Rosary, the different parts of the year, the retreat, etc.

What most enhance the value of this selection are the good choice and accuracy of its subjects. The date of the papal grants is well proved, the author takes from the source itself. Elaborated tables in the shape of calendars, are offered to the reader, by which are to be seen at a glance all the Plenary indulgences attached to the associations or sodalities spoken of in this precious book and that can be won in *ono samo* day. The Vicar General of Bruges has not hesitated to say in his letter of approbation: "Hoc florilegium, diligenti studio, exquisito delectu ac facili methodo collectum, libenter approbo, idque factos atque uberes pietatis fructus in clericis relaturum censeo."

—This very needed *Florilegium* ought to be placed in every vestry and in the hands of every priest.

VIE DU R. P. HERMANN

EN RELIGION

AUGUSTIN-MARIE DU T. S.-SACREMENT

CARME DECHAUSSE

PAR

M. l'abbé CHARLES SYLVAIN

1 vol. in-8 de XVI-355 pp..... Prix franco : \$1.25

Avec un portrait sur acier du P. Hermann

La lecture de ce livre est si attachante, les événements si multiples, si étrangement variés et inattendus, qu'on ne peut, en vérité, se résoudre à se séparer du livre quand on en a parcouru dix pages. C'est un enchantement, et pour l'âme délicate un festin. Nous n'estimons pas trop dire en nous servant de ces expressions louangeuses. L'esprit suit avec ravissement ce drame merveilleux, ce poème si l'on veut ; car c'est un poème et c'est un drame, où la réalité des faits le dispute à ce qu'une imagination puissante eût inventé. Quel homme que Hermann ! quelle intelligence et quel caractère ! quel cœur surtout ! et quelle existence à la fois mouvante, accidentée, complètement remplie ! ajoutons : quelles bénédictions de Dieu, et quelle correspondance à la grâce ! Et voilà ce que nous présente l'Église catholique, en ces temps d'universelles petitesesses, de réputations frelatées, de natures entamées ; en ces temps où d'abjects persécuteurs se ruent avec passion sur elle, la trouvant trop vertueuse et trop haute pour leur double bassesse !

Le monde ne connaît guère que la vie publique et extérieure de cet apôtre infatigable : l'histoire de la conversion de ce juif, de ce musicien revêtu de l'habit monastique, voilà les belles pages que M. l'abbé Sylvain vient dérouler sous les yeux des lecteurs chrétiens.

Hermann Cohen est né à Hambourg le 10 novembre 1820 ; il appartenait à la tribu de Lévi. Dès 1830, il étonnait déjà les connaisseurs par son habileté sur le piano. Bref, il suivra la carrière d'artiste ; c'était tout ce qu'il désirait. Lui-même a décrit, dans ses *Confessions* manuscrites, les ravages que fit dans son cœur la fréquentation des théâtres et de la société qu'il y rencontrait. C'est lamentable. Le voici à Paris ; tous les salons lui sont ouverts. On se le dispute. Liszt se l'attache. Il est mis en relations suivies avec Georges Sand, Lamennais, la princesse Belgiojoso, des acteurs, des actrices, des romanciers, etc. Il donne des concerts à Genève, à Londres, en Italie, emporté par un tourbillon d'aventures et de succès. Tout conspire à tuer en lui le souvenir des intérêts éternels et de la destinée humaine. Sa mère s'exile pour le suivre et le protéger, et ce n'est pas toujours avec gratitude qu'il accueille ces sacrifices. — Enfin, du fond de ces régions malsaines il entend une voix !... Dieu va parler. Il tient, un jour, l'orgue à la paroisse de Sainte-Valère, pendant le mois de Marie ; et les mots, pour lui étranges, qui sortent des lèvres du prêtre lui causent des émotions puissantes, inexplicables. C'est une illumination, un entraînement, une divine séduction. Le nom et l'image de Marie le remplissent de tendresse ; le mystère de l'Eucharistie le ravit plus encore. Cette partie du livre, ces combats du nouvel Augustin (car il ne se rendit pas tout de suite), offrent un intérêt de foi, et même de philosophie religieuse, que nous signalons spécialement. Le P. de Ratisbonne apparaît dans ce beau tableau... Enfin, la grâce triomphe, l'ardeur pour le baptême est immense, le baptême est accordé.

Le converti ne s'arrêtera pas. Il possède Dieu, et, désormais, il se donnera à lui sans réserve. Jeunesse, bien-être, promesses de l'ambition et de la fortune, affections les plus légitimes et les plus vives, il dira adieu à tout pour aller s'enfermer dans la solitude austère et laborieuse du Carmel... Les délicieux chapitres que ceux où il est question de la première communion du petit Georges ! tous les catéchismes, toutes les réunions d'enfants pieux, devraient entendre cette lecture au moment de participer à la divine Eucharistie ; les ouvrages de piété les devraient tous reproduire. L'Eucharistie ! c'est la grande, la dominante dévotion d'Hermann, comme l'était celle jadis de Marie-Eustelle, surnommée l'Ange de l'Eucharistie. D'elle il pèche incessamment, d'elle il parle à tout le monde ; devant elle il passe des heures toujours trop courtes à son gré, et puis des nuits entières ; c'est elle qu'il chante dans ses mélodies ; c'est pour augmenter sa gloire qu'il institue, partout où la Providence le porte, l'Adoration nocturne ; à elle il attribue toutes les grâces, toutes les consolations, toutes les forces de sa vie.

.....Après un apostolat actif, une immolation de tout son être, il se rend en Allemagne en 1870, pour se consacrer au service des soldats français faits prisonniers. Auprès d'eux il prend la picote, et il en meurt, martyr de la charité, comme il avait été l'apôtre de la vérité.

Nous le relisons, cette vie est splendide en elle-même ; elle l'est aussi sous la plume de M. l'abbé Sylvain. Ce beau livre aura plus d'une édition ; il en mérite vingt. Les chrétiens qui cherchent un ouvrage pour lecture spirituelle ne sauraient découvrir rien de supérieur à celui-ci.

THEOLOGIA UNIVERSA

DOGMATICA NEMPE ET MORALIS

AD USUM NOSTRAM ET AD SCHOLARUM USUM ACCOMMODATA

AUCTORIBUS P. THOMA EX CHARMES

ET ABBATE DESORGES

7 vol. in-12 d'une moyenne de 50 pages.....Prix franco *brochés* \$5,25 ; *reliés* \$7,35

Le travail de M. l'abbé Desorges, dans cette nouvelle édition de la théologie du père Thomas de Charmes, est très important. Nous ne pouvons mieux le faire connaître qu'en reproduisant l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Besançon.

MONSIEUR LE CURÉ,

Les travaux de mon diocèse ne m'ont pas permis d'examiner moi-même avec toute l'attention que réclame cette étude. L'ouvrage intitulé : *Theologia universa dogmatica nempe et moralis*, etc., que vous avez bien voulu soumettre à mon appréciation. Je n'ai pu que parcourir d'une manière rapide quelques-uns des principaux traités; mais je viens de recevoir un rapport aussi consciencieux que remarquable de M. l'abbé Chère, docteur en Théologie et professeur de dogme au séminaire de Lons-le-Saulnier, à qui Mgr Mabile, de regrettable mémoire, avait confié le soin d'étudier votre publication. Je n'hésite pas, après la lecture de ce rapport, à vous envoyer mes félicitations bien sincères.

La Théologie de Thomas de Charmes, que l'on regarde généralement comme un des meilleurs manuels classiques à l'usage de nos séminaires, avait besoin d'être complétée et mise en rapport avec les temps nouveaux et l'état actuel de nos doctrines religieuses. Les récentes définitions du saint Concile du Vatican rendaient ce complément encore plus nécessaire. Vous n'avez pas reculé devant de réelles difficultés, et Dieu a béni vos courageux efforts. Votre œuvre n'a pas à souffrir de la comparaison avec celle de Thomas de Charmes. L'unité la plus parfaite de vues, de doctrines et de méthode se révèle dans ce double travail, et la *Theologia universa* favorisant le travail de rénovation qui s'opère dans l'enseignement théologique, atteindra le but que vous vous êtes proposé en la publiant.

L'exactitude de la doctrine toujours romaine, dans toute l'acception du mot, la force de la logique, l'enchaînement des thèses, la solidité de l'argumentation, la clarté et la concision du style distinguent chacun de vos traités.

Ceux de *Vera Religione*, de *Deo Creatore et de Ecclesia*, qui sont presque exclusivement votre ouvrage, répondent à tous égards aux besoins de la controverse moderne, et l'on étudiera avec un grand fruit le chapitre consacré à la Morale indépendante, ceux où vous examinez, à la lumière de l'encyclique *Quanta cura* et du *Syllabus*, les rapports de la religion et de la société civile, enfin les questions du panthéisme et de l'origine du mal, dans lesquelles les facultés éminentes du

philosophe se font remarquer à côté de celles du théologien.

Vous avez su mettre merveilleusement à profit dans votre traité de *Ecclesia* les clartés nouvelles projetées sur la nature de l'Église par de savantes discussions provoquées à l'occasion du concile de Vatican, et surtout par les décisions mêmes de ce concile. Les deux thèses de la primauté de saint Pierre et du Pape et de l'infaillibilité du magistère du Pontife romain sont traitées avec une force et une clarté au-dessus de tout éloge.

La partie morale n'est pas moins remarquable. La doctrine toujours exacte est empruntée à saint Liguori: les différents traités sont riches, non pas seulement de principes, mais de détails et d'applications, et chaque fois que la discussion rend la chose nécessaire, le droit français est mis en regard du droit naturel et du droit romain. Les professeurs de Théologie vous sauront particulièrement grés des développements que vous avez cru devoir donner à la question de l'origine du pouvoir, et à la réfutation des théories modernes du communisme et du socialisme.

Je ne m'arrête pas, monsieur le Curé, à quelques critiques de détail contenues dans le rapport de M. le professeur Chère: je me contente de les signaler à votre attention avec la conviction qu'il vous sera facile dans une nouvelle édition de corriger quelques parties défectueuses. Malgré de légères imperfections, j'adhère au jugement qu'on a déjà porté sur votre livre, *il est digne de devenir classique et de prendre place dans nos séminaires et sur la table du travail des membres du clergé.*

Si l'Église de France ne pleurait pas en ce moment la mort du grand Evêque de Versailles, avec quelle joie ce saint vieillard vous aurait donné son approbation! La mienne n'a pas la même autorité; mais je suis heureux de bénir en son nom l'œuvre d'un prêtre de la Franche-Comté, continuant les traditions d'amour du travail et de science ecclésiastique qui ont toujours honoré mon diocèse.

Recevez, Monsieur le Curé, avec mes bénédictions l'assurance de mes sentiments affectueux et dévoués.

† † JUST. Arch. de Besançon.

INDULGENCE DE LA PORTIONCULE

OU

GRAND PARDON D'ASSISE

PAR LE

R. P. SIMON DE BUSIÈRES, franciscain

Brochure in-32 de 62 pages.....Prix franco: 5 cts.

Je veux vous faire aller tous en Paradis.
(Paroles de saint François.)

Parmi les Indulgences en usage dans l'Église, l'une des plus précieuses qui soient sorties des trésors de la miséricorde divine, l'une des plus célèbres, tant par son antiquité et le merveilleux de son origine que par les attaques des ennemis de la foi, est l'Indulgence dite de la PORTIONCULE. Elle a provoqué leurs grossières plaisanteries; mais que n'ont-ils pas attaqué dans la sainte Église! de quoi n'ont-ils pas ri!

Nous offrons aux âmes pieuses sur cette Indulgence une notice courte mais complète: on en peut juger par les titres.

PREMIÈRE PARTIE

HISTOIRE DE LA PORTIONCULE

- 1° Qu'est-ce que l'Indulgence de la Portioncule?
- 2° Quelle est l'origine de cette Indulgence?
- 3° Cette indulgence ne paraît-elle pas incroyable tant elle est grande?
- 4° Quelle est son excellence particulière et quels sont les avantages immenses qu'elle nous offre?
- 5° Les fidèles ont-ils mis dans tous les siècles beaucoup d'empressement à la gagner?
- 6° Quelles sont les conditions pratiques pour profiter de cette faveur?

DEUXIÈME PARTIE

Pour aider la piété des fidèles, nous terminons par un recueil de prières appropriées aux circonstances du jour, par deux cantiques propres à relever l'éclat de la fête.

Plaise à DIEU que ce petit travail éclaire bien des âmes sur le prix de cette Indulgence, les anime d'un grand amour pour les pécheurs, excite leur confiance et inspire à d'autres un plus grand désir encore de participer à une faveur aussi précieuse.
(Cette précieuse indulgence est fixée au 2 août de chaque année.)

HISTOIRE DE SAINT ANTOINE DE PADOUE

D'APRÈS LES SOURCES HAGIOGRAPHIQUES
DES XIII^e, XIV^e ET XV^e SIÈCLES

PAR LE

R. P. AT, prêtre du Sacré-Cœur

1 vol. in-8 de XXX-471 pp.....Prix franco: \$1.50

Saint Antoine de Padoue est l'une des figures les plus attrayantes qui luisent au ciel de la famille séraphique, si riche d'ailleurs en bienheureux en qui la force et la douceur ont fait l'alliance la plus harmonieuse. La légende de S. Antoine est courte, les détails manquent même pour les faits les plus authentiques de sa vie. Cependant peu de saints ont été l'objet de tant de travaux hagiographiques. Mais il est plus grand encore dans la mémoire des générations que dans les livres. Dieu se charge souvent lui-même de mettre en lumière ce que les hommes ont laissé dans l'ombre.

L'auteur le dit dans sa préface: "ceci est l'abrégé des vertus de saint Antoine..." Et cet abrégé s'adresse aux personnes pieuses plutôt qu'aux érudits. Aussi entre-t-il dans quelques détails sur la théologie mystique, et non sans raison, car saint Antoine est l'un des amis de Dieu qui se sont le plus complètement adonnés à ces voies ignorées des esprits ordinaires.

Quelle merveilleuse histoire que celle de saint Antoine de Padoue! Il serait bien difficile de signaler une partie comme plus intéressante qu'une autre. Il faut tout lire; mais il faudrait relire les chapitres dans lesquels sont rapportés les derniers moments de l'ami de Dieu; la pieuse rivalité des populations pour honorer sa mémoire et les miracles par lesquels il vient au secours de ceux qui l'implorent.

CATECHISME DE L'ENFANT DE MARIE

A L'USAGE DES PENSIONNATS DE DEMOISELLES

PAR L'AUTEUR DE LA MÉTHODE POUR FORMER L'ENFANCE À LA PIÉTÉ

1 vol. in-32 de 229 pages.....Prix franco: 15

APPROBATIONS.

Pour répondre au vœu des Directrices, l'auteur a composé cet ouvrage sur le plan du *Catechisme de l'écolier chrétien*, dont la première édition a été accueillie avec un véritable enthousiasme. Il nous suffira de rapporter ici deux témoignages rendus, par des hommes bien compétents, au mérite de ce petit livre: ils s'appliquent de point en point, au *Catechisme de l'Enfant de Marie*.

LÉTRE DE MONSIEUR GAY,

EVÊQUE D'ANTHÉDON.

Monsieur l'Abbé,
Votre *CATECHISME DE L'ÉCOLIER* me semble parfait. Les conseils que vous donnez sont sûrs et sages, et la forme dont vous vous servez est heureuse. Tout est clair et précis dans ce petit volume, et je ne crois pas qu'un seul écolier le puisse lire avec bon vouloir sans en tirer grand profit. Je suis donc heureux, Monsieur l'Abbé, de pouvoir vous féliciter sans réserve et de vous encourager à continuer ce genre d'écrits populaires, pour lequel Dieu vous a fait un vrai don.

† CHARLES, Ev. d'Anthédon.

LÉTRE DE M. L'ABBÉ GADUEL,

VICAIRE GÉNÉRAL D'ORLÉANS.

Cher Monsieur,

Je vous remercie de l'envoi que vous avez bien voulu me faire de votre *CATECHISME DE L'ÉCOLIER CURÉTIEN*.

Je ne saurais assez vous féliciter de cette très utile publication, que je tâcherai de propager le plus possible autour de moi. Je voudrais la voir entre les mains de tous les élèves des Maisons chrétiennes d'éducation, comme aussi de tous les enfants des *Catechismes* des paroisses et des Œuvres de jeunesse.

Il y a dans l'instruction religieuse en général, une bien regrettable lacune; on n'y fait pas assez connaître le fond de la vraie vie chrétienne et spirituelle, les vertus et les moyens de les acquérir et de les pratiquer; les vices, les défauts et les moyens de les extirper; les moyens aussi de s'établir et d'avancer dans la solide piété, de résister aux tentations, de faire de très bonnes confessions et communions etc. Votre *CATECHISME DE L'ÉCOLIER* aidera beaucoup à combler cette lacune. Vous avez fait une très bonne œuvre en le composant; je prie Dieu de le bénir, et je désire bien vivement qu'il se répande beaucoup parmi la jeunesse de nos Maisons d'éducation et de toutes nos Écoles chrétiennes, principalement dans les petits Séminaires, où il importe si fort de cultiver la piété.

Adieu, cher ami, je suis en N.-S.

Votre bien affectueusement dévoué

P. GADUEL, v. g.

Orléans, le 27 octobre 1885.

BEAUX ARTS

ATELIER DE SCULPTURE RELIGIEUSE ET HISTORIQUE

OUVRAGES DE COMMANDE SEULEMENT

STATUES RELIGIEUSES (originaux et reproductions) en marbre, en bois, pour intérieur.

STATUES RELIGIEUSES (originaux et reproductions) en bois, couvertes en plomb laminé, en ciment, pour intérieur.

BAS-RELIEFS sculptés en bois, pour tombeaux d'autels et retables.

SCULPTURE ARTISTIQUE pour intérieur d'églises et édifices publics.

—ET AUSSI—

FABRICATION D'AUTELS ET CHAIRES

STATUES HISTORIQUES en bronze et en marbre pour places publiques.

BUSTES (Portraits) en marbre, plastique, terre cuite.

DESSINS ET PLANS pour monuments, etc., etc

POUR INFORMATIONS, S'ADRESSER A

PHILIPPE HEBERT, Artiste Sculpteur,

N^o. 34 RUE LABELLE, MONTREAL